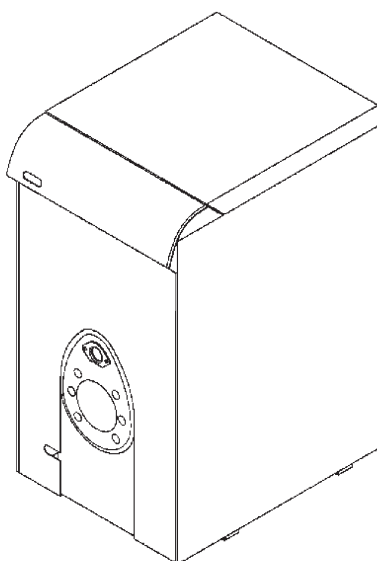


PLUTON 5000

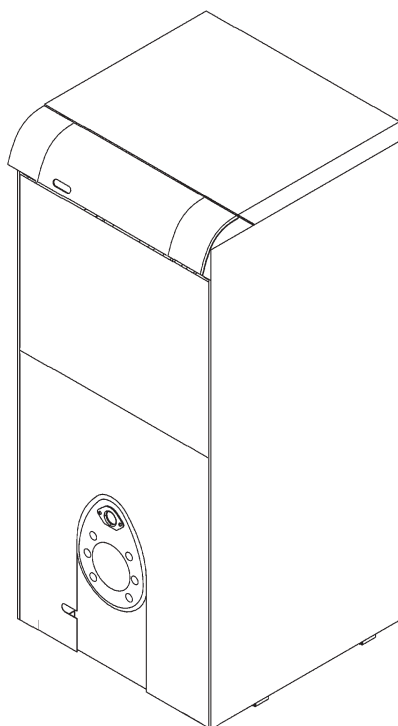
PLUTON DUO 5000

Code 026638 - PLUTON 5024
Code 026639 - PLUTON 5032
Code 026640 - PLUTON 5040
Code 026641 - PLUTON DUO 5032
Chaudière convertible fioul/gaz
à équiper d'un brûleur fioul ou d'un brûleur gaz

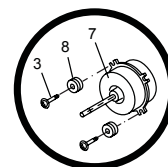
PLUTON 5000



**PLUTON DUO
5000**



Document 1450-3 - Edition 25/10/2012



**Notice de référence
destinée au professionnel**

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

CONFORMITÉ

*Les chaudières **ATLANTIC PLUTON** sont conformes à la Directive Rendements 92/42/CEE.
Lorsqu'elles sont associées à un brûleur gaz à air, avec marquage CE,
elles répondent également à la Directive Gaz 2009/142/CE et aux parties applicables
de la Directive Compatibilité Electromagnétique 2004/108/CE et Basse Tension 2006/95/CE.*



GAMME

MODÈLE	CODE
PLUTON 5024	026638
PLUTON 5032	026639
PLUTON 5040	026640
PLUTON DUO 5032	026641

SOMMAIRE

RECOMMANDATIONS

Avertissements généraux	p. 5
Règles fondamentales de sécurité	p. 5

PRESENTATION DE L'APPAREIL

Accessoires	p. 6
Dimensions et poids	p. 6
Données techniques	p. 9
Brûleurs préconisés	p. 11
Description de l'appareil	p. 12
Tableau de commande	p. 14
Identification	p. 16
Plaque signalétique	p. 16

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	p. 17
Certificat de conformité	p. 17
Manutention	p. 18
Local d'implantation	p. 19
Conduit d'évacuation	p. 19
Conduit de raccordement	p. 19
Raccordements hydrauliques	p. 20
Montage du brûleur	p. 22
Raccordement de l'alimentation en combustible	p. 22
Raccordements électriques	p. 22
Remplissage et vidange installation	p. 29
Vérifications et mise en service	p. 31
Entretien de l'installation	p. 32
Nettoyage de la chaudière	p. 33
Nettoyage du ballon	p. 34
Eventuelles anomalies et remèdes	p. 35

PIECES DETACHEES

Pieces detachees	p. 38
------------------	-------

CONDITIONS DE GARANTIE

Conditions de garantie	p. 43
------------------------	-------

Certaines parties du livret contiennent les symboles suivants:










ATTENTION = pour les actions qui nécessitent un soin particulier et une préparation appropriée














INTERDIT = pour les actions qui NE DOIVENT EN AUCUN CAS être exécutées.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

-  L'installation des chaudières **PLUTON**, ainsi que toute autre intervention d'assistance et d'entretien, doit être exécutée par un professionnel qualifié.
-  La chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle de **ATLANTIC** est exclue pour les dommages provoqués aux personnes, animaux ou choses, par des erreurs d'installation, de réglage, de maintenance et d'emplois impropres.
-  En cas de fuites d'eau, fermer l'alimentation hydraulique et contacter le plus rapidement possible un professionnel qualifié.
-  Vérifier périodiquement que la pression de service de l'installation hydraulique **est supérieure à 1 bar** et inférieure à la limite maximum prévue pour la chaudière. Dans le cas contraire, faire intervenir un professionnel qualifié.
-  L'arrêt de la chaudière pendant une longue période nécessite de:
 - positionner le sélecteur de fonction de l'appareil sur **(0)** "éteint"
 - positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint"
 - fermer les robinets du combustible et de l'installation thermique
 - vidanger l'installation thermique en cas de risque de gel.
-  La maintenance de la chaudière doit être réalisée au moins une fois par an.
-  Cette notice fait partie intégrante de la chaudière. Elle doit être conservée avec soin et doit TOUJOURS accompagner la chaudière, également en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou en cas de transfert sur une autre installation. En cas d'endommagement ou de perte de cette notice demander un autre exemplaire à **ATLANTIC**.

RÈGLES FONDAMENTALES DE SÉCURITÉ

Nous rappelons que l'emploi de produits qui utilisent des combustibles, de l'énergie électrique et de l'eau nécessite le respect de certaines règles fondamentales de sécurité comme:

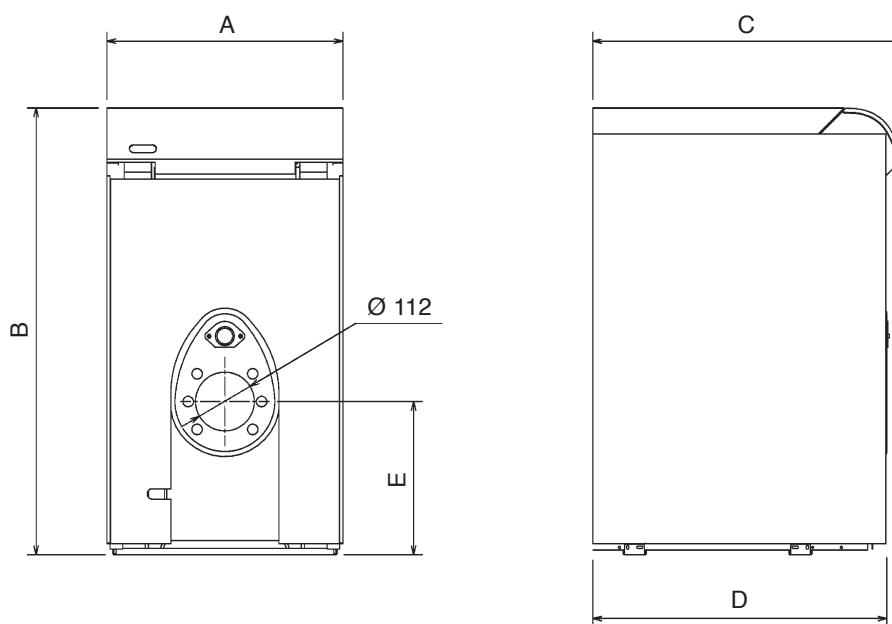
-  L'utilisation de la chaudière **PLUTON** est interdite aux enfants et aux personnes inexpertes non assistées.
-  Il est interdit d'actionner les dispositifs ou les appareils électriques comme les interrupteurs, les électroménagers etc. si l'on sent une odeur de combustible ou de produits imbrûlés. Dans ce cas:
 - aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres;
 - fermer les dispositifs d'arrêt du combustible;
 - faire intervenir rapidement un professionnel qualifié.
-  Il est interdit de toucher la chaudière lorsque l'on est nus pieds ou avec des parties du corps mouillées.
-  Toute intervention technique ou de nettoyage est interdite avant d'avoir déconnecté la chaudière du réseau d'alimentation électrique, en positionnant l'interrupteur général de l'installation sur "éteint" et le sélecteur de fonction de l'appareil sur **(0)** "éteint".
-  Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité et de réglage sans l'autorisation du fabricant de la chaudière.
-  Il est interdit de tirer, détacher, tordre les câbles électriques, qui sortent de la chaudière, même si cette dernière est déconnectée du réseau d'alimentation électrique.
-  Il est interdit de boucher ou de réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
-  Il est interdit d'exposer la chaudière aux agents atmosphériques. Elle n'a pas été construite pour fonctionner à l'extérieur et ne dispose pas de systèmes antigel automatiques.
-  Il est interdit d'éteindre la chaudière si la température extérieure peut descendre en dessous de ZÉRO (danger de gel).
-  Il est interdit de laisser des récipients et substances inflammables dans le local où se trouve la chaudière.
-  Il est interdit d'abandonner et de laisser à la portée des enfants le matériel d'emballage étant donné qu'il représente une source potentielle de danger.

ACCESSOIRES

ACCESSOIRES	CODE
Capot PLUTON 5000	074315
Capot PLUTON DUO 5000	074316
Kit hydraulique	074317
Régulation par thermostat sur vanne avec kit hydraulique	073000
Régulation sanitaire	074318
Régulation 1 circuit sur vanne	074319

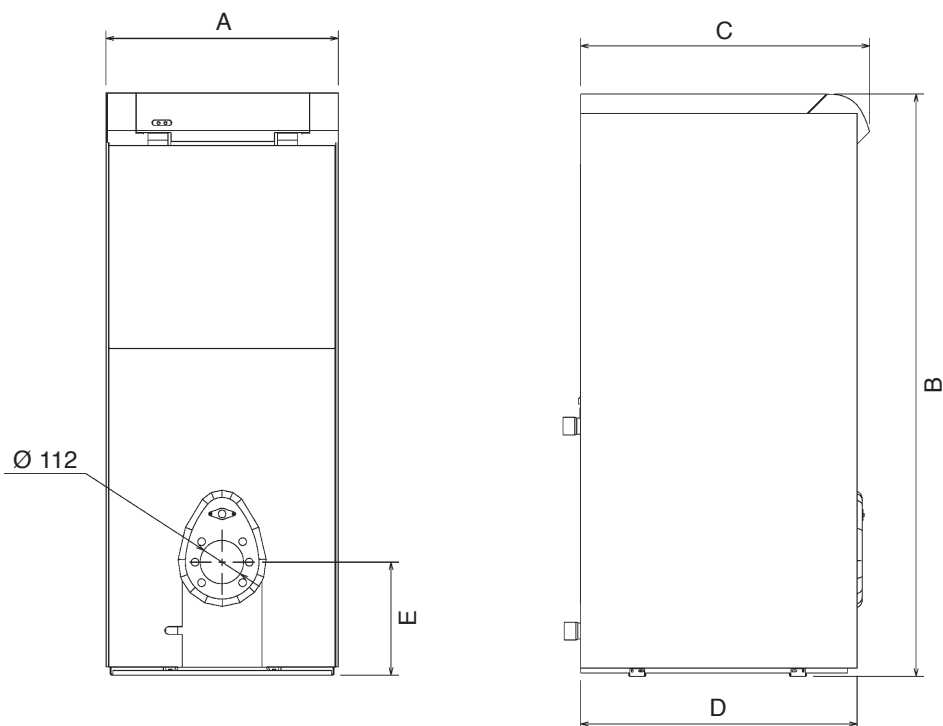
DIMENSIONS ET POIDS

PLUTON 5024 ÷ 5040



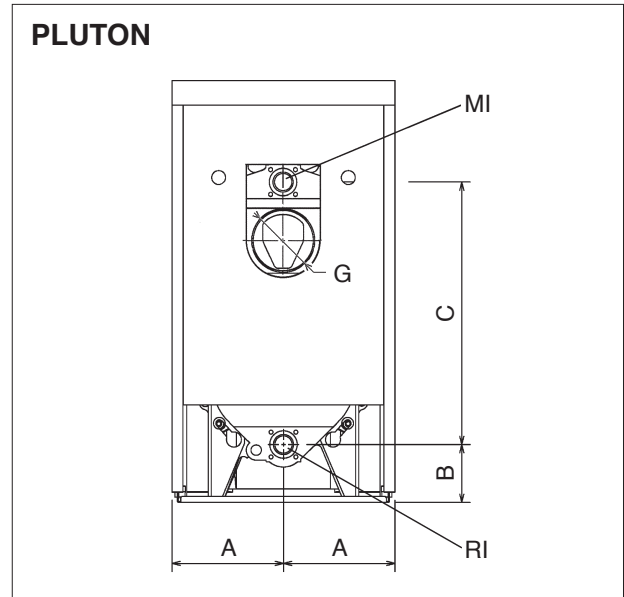
DESCRIPTION	MODÈLE PLUTON			
	5024	5032	5040	
A - Largeur		450		mm
B - Hauteur		850		mm
C - Profondeur totale	490	590	690	mm
D - Profondeur	460	560	660	mm
E		290		mm
Poids	109	135	161	Kg

PLUTON DUO 5032

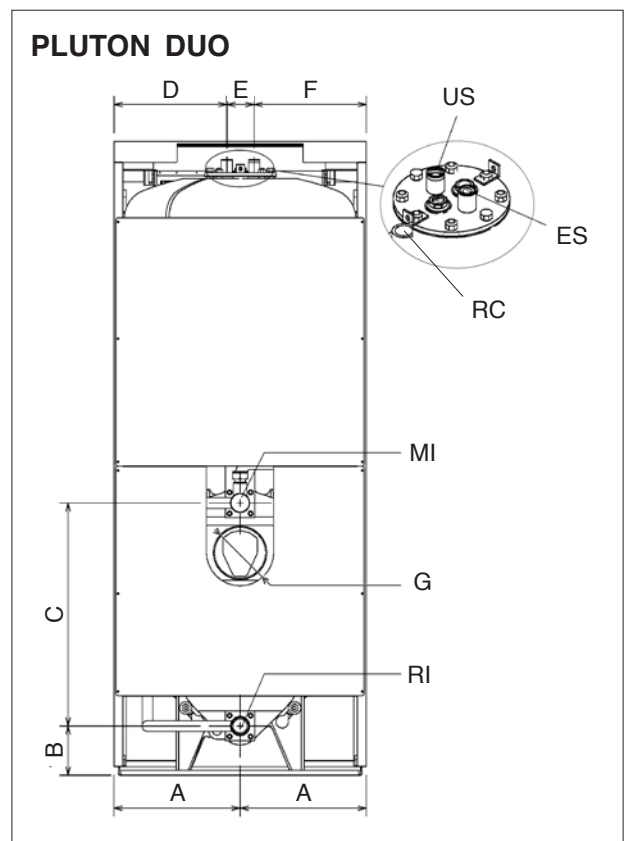


DESCRIPTION	MODÈLE PLUTON DUO 5032	
A - Largeur	600	mm
B - Hauteur	1470	mm
C - Profondeur totale	580	mm
D - Profondeur	550	mm
E	290	mm
Poids	182	Kg

DESCRIPTION	MODÈLE PLUTON			
	5024	5032	5040	
A	225			mm
B	117			mm
C	530			mm
G (départ fumées)	139			Ø
MI (départ installation)	1"1/4 F ou 1"1/4 M avec rallonge			Ø
RI (retour installation)	1"1/4 F ou 1"1/4 M avec rallonge			Ø



DESCRIPTION	PLUTON DUO	
A	300	mm
B	117	mm
C	530	mm
D	268	mm
E	65	mm
F	266	mm
G (départ fumées)	139	Ø
MI (départ installation)	1"1/4 F ou 1"1/4 M avec rallonge	Ø
RI (retour installation)	1"1/4 F ou 1"1/4 M avec rallonge	Ø
US (sortie ECS)	3/4" F	Ø
RC (boucle sanitaire)	3/4" F	Ø
ES (entrée EFS)	3/4" F	Ø



DONNÉES TECHNIQUES

DESCRIPTION	MODÈLE PLUTON			
	5024	5032	5040	
Combustible	Fioul			
Débit calorifique maximal	26,5	34,8	44,3	kW
Puissance utile nominale P _n	23,9	31,5	40,2	kW
Plage de puissance	14,9 à 23,9	25 à 31,5	33 à 40,2	KW
Rendement au gaz utile à P _n	89,7	90,3	90,9	%
naturel (G20) utile à 30% de P _n	90,9	91,2	91,6	%
Rendement au fioul utile à P _n	93,6	93,4	93,1	%
domestique utile à 30% de P _n	96,6	95,9	95,2	%
Température fumées (ΔT)	> 140			°C
Débit massique fumées (gaz/fioul)	0,010	0,013	0,017	Kg/s
Pression foyer	10	17	26	Pa
Dépression optimale de la cheminée	10			Pa
Volume foyer	16	22	28	dm ³
Volume total côté fumées	22	31	39	dm ³
Surface d'échange totale	0,93	1,30	1,67	m ²
Pression maximum d'utilisation chauffage	3			bar
Température maximum admise	110			°C
Température maximum d'utilisation	82			°C
Température de retour minimum admise	35			°C
Pertes de charge hydrauliques ΔT 10°C	4	6	10	mbar
Pertes de charge hydrauliques ΔT 20°C	1,2	1,6	2,5	mbar
Contenance en eau	13,7	17,2	20,7	l
Turbulateurs	5	5	2	n°
Degré de protection électrique	X0D			IP
Tension d'utilisation (50Hz)	230			V
Puissance électrique	< 20			W

 Valeurs obtenues en association avec les brûleurs **ATLANTIC** Modèles TOSCA avec CO₂ = 12,5%.

DESCRIPTION	MODÈLE PLUTON DUO 5032	
Combustible	Fioul	
Débit calorifique maximal	34,8	kW
Puissance utile nominale Pn	31,5	kW
Plage de puissance	25 à 31,5	kW
Rendement au gaz utile à Pn	90,3	%
naturel (G20) utile à 30% de Pn	91,2	%
Rendement au fioul utile à Pn	93,4	%
domestique utile à 30% de Pn	95,9	%
Température fumées (ΔT)	> 140	°C
Débit massique fumées (gaz/fioul)	0,013	Kg/s
CO ₂ (gaz/fioul)	9,5/12,5	%
Pression foyer	17	Pa
Dépression optimale de la cheminée	10	Pa
Volume foyer	22	dm ³
Volume total côté fumées	31	dm ³
Surface d'échange totale	1,30	m ²
Pression maximum d'utilisation chauffage	3	bar
Température maximum admise	110	°C
Température maximum d'utilisation	82	°C
Température de retour minimum admise	35	°C
Pertes de charge hydrauliques ΔT 10°C	6	mbar
Pertes de charge hydrauliques ΔT 20°C	1,6	mbar
Contenance en eau	17,2	l
Turbulateurs	5	n°
Degré de protection électrique	X0D	IP
Tension d'utilisation (50Hz)	230	V
Puissance électrique	95	W

 Valeurs obtenues en association avec les brûleurs **ATLANTIC** Modèles TOSCA avec CO₂ = 12,5%.

DESCRIPTION BALLON	MODÈLE PLUTON DUO 5032	
Type ballon	acier émaillé	
Puissance absorbée	23,8	kW
Capacité ballon	100	l
Contenance en eau du serpentin	6,9	l
Surface d'échange	1,10	m ²
Pression maximum d'utilisation sanitaire	7	bar
Débit spécifique ΔT 30°C	20	l/min

BRÛLEURS PRÉCONISÉS

Les brûleurs conseillés pour obtenir les meilleures performances des chaudières **PLUTON** sont:

BRÛLEURS		CHAUDIÈRE PLUTON		
MODÈLE	CODE	5024	5032 / DUO 5032	5040
TOSCA 5038	075500	•	•	
TOSCA 5046	075501			•

RÉGLAGES PRÉCONISÉS BRÛLEURS TOSCA					
DESCRIPTION	CHAUDIÈRE PLUTON				
	5024	5032 / DUO 5032	5040		
Débit fioul	2,2	3	3,7	kg/h	
Réglage pression pompe	12	12	14	bar	
Réglages entrées d'air	Adducteur	4	1	4	Index
	Manette	2	3,7	6	Index
Gicleur	DELAVAN 0,60 gph 60°W	DELAVAN 0,75 gph 60°W	DELAVAN 0,85 gph 60°W	Type	

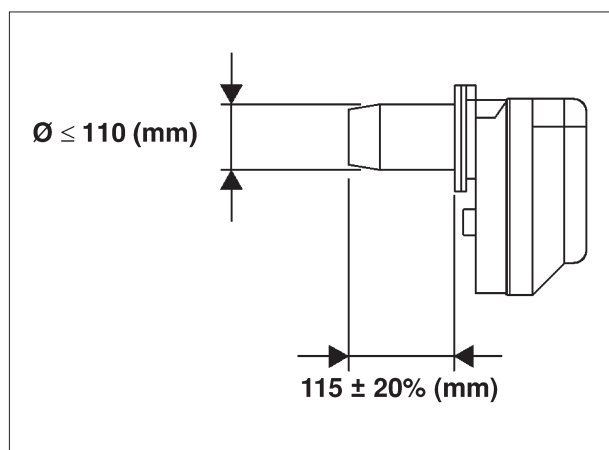
! Se référer au livret d'instructions fourni avec le brûleur choisi pour:

- l'installation du brûleur
- les branchements électriques
- les réglages nécessaires.

IMPORTANT

En cas d'utilisation d'un brûleur autre que ceux indiqués dans notre catalogue et en cas de doute sur sa compatibilité avec la chaudière, vérifier celle-ci auprès de nos services techniques.

Vérifier que la longueur et le diamètre du gueulard sont appropriés aux dimensions de l'orifice d'accès à la chambre de combustion.



DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Sécurité chaudière

Le thermostat de sécurité calibré à 110 °C limite la température du circuit primaire.

Fonctionnement chauffage

Le brûleur fonctionne en tout ou rien sur demande du thermostat de chaudière (plage 33-82°C) ou du thermostat d'ambiance éventuel.

Le thermostat d'ambiance éventuel agit sur le circulateur chauffage et le brûleur.

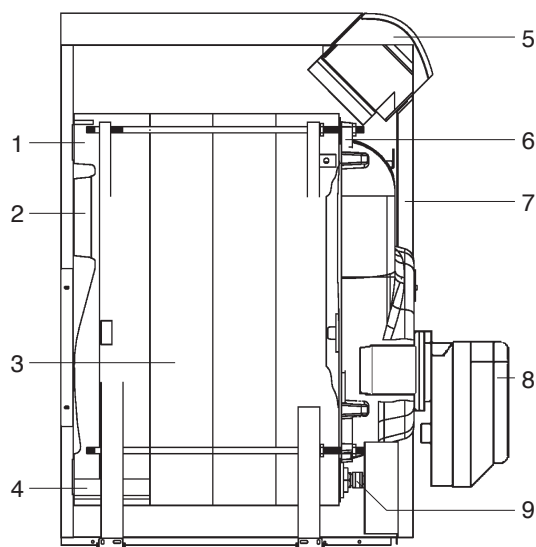
Le circulateur chauffage (**PLUTON 5000**) ou sanitaire (**PLUTON DUO**) se remet en fonctionnement pour évacuer toute température élevée due à l'inertie thermique de l'échangeur fonte.

Fonctionnement sanitaire

En été, le brûleur ne fonctionne que sur demande de la régulation sanitaire du ballon (**PLUTON DUO** ou **PLUTON** avec ballon séparé et régulation sanitaire).

En hiver, le système de régulation sanitaire agit en priorité eau chaude sanitaire absolue par arrêt du circulateur chauffage, mise en route du circulateur sanitaire et mise hors service du thermostat de régulation chauffage.

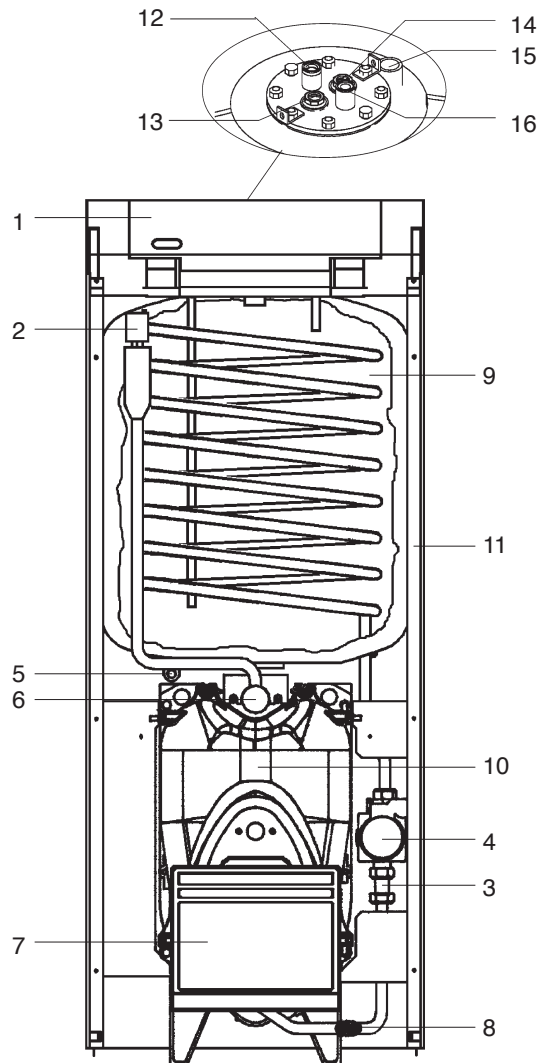
PLUTON 5024 ÷ 5040



- 1 - Départ installation
- 2 - Départ fumées
- 3 - Corps chaudière
- 4 - Retour installation
- 5 - Tableau de commande

- 6 - Doigt de gant pour bulbes/sondes
- 7 - Habillage
- 8 - Brûleur
- 9 - Robinet de vidange

PLUTON DUO 5032

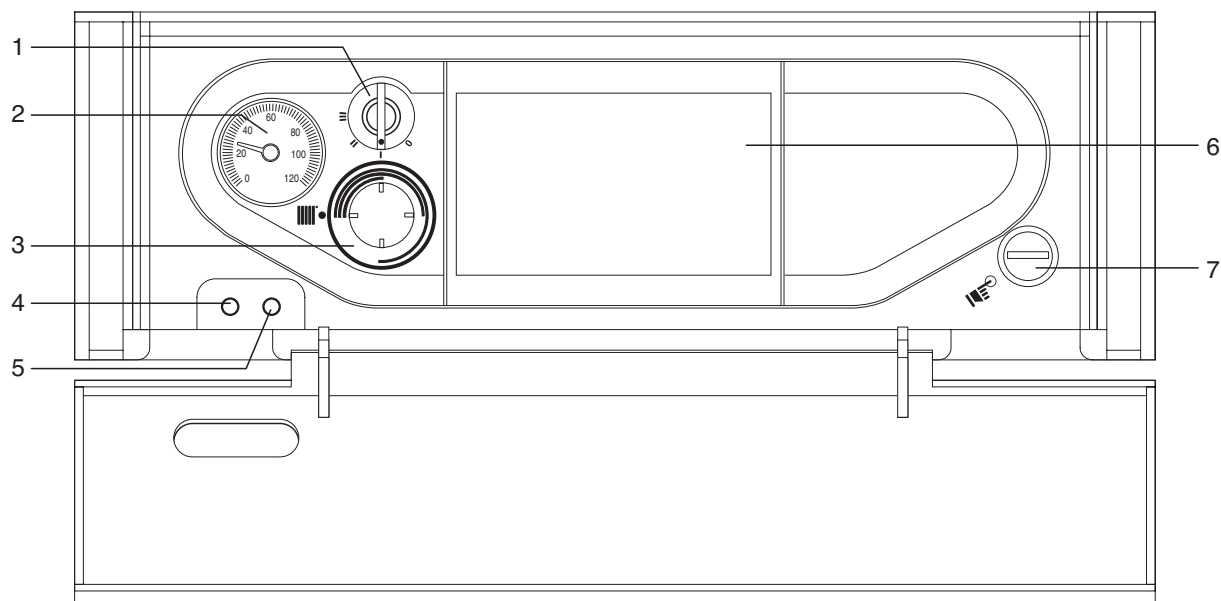


- 1 - Tableau de commande
- 2 - Purgeur automatique
- 3 - Clapet anti-retour
- 4 - Circulateur sanitaire
- 5 - Robinet de vidange ballon
- 6 - Doigt de gant pour bulbes/sondes
- 7 - Brûleur
- 8 - Robinet de vidange installation

- 9 - Ballon sanitaire (100 l)
- 10 - Corps chaudière
- 11 - Habillage
- 12 - Entrée eau froide sanitaire
- 13 - Anode en magnésium
- 14 - Doigt de gant pour bulbes/sondes ballon
- 15 - Manchon pour boucle sanitaire
- 16 - Sortie eau chaude sanitaire

TABLEAU DE COMMANDE

PLUTON 5024 - 5032 - 5040



1 - Sélecteur de fonctions

- 0 Eteint
- I Allumé (mode été avec régulation RS 3100)
- II Allumé (mode hiver avec régulation RS 3100)
- III Mode automatique (actif uniquement avec thermorégulation)

2 - Thermomètre de chaudière

Il indique la température de l'eau de chauffage.

3 - Thermostat de chaudière

Il permet de régler la valeur de température de l'eau de chauffage.

4 - Voyant alimentation électrique (vert)

Le voyant s'allume pour indiquer la présence d'alimentation électrique.

5 - Signalisation mise en sécurité brûleur (rouge)

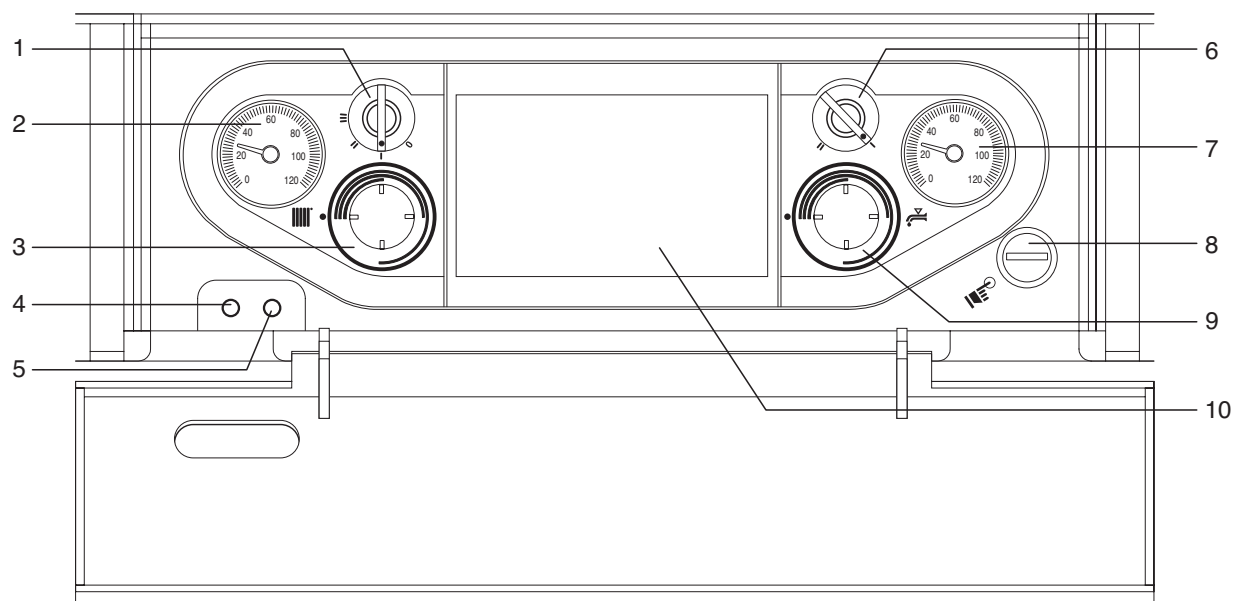
Le voyant s'allume pour indiquer une mise en sécurité du brûleur.

6 - Emplacement pour régulateur optionnel

7 - Réarmement manuel thermostat de sécurité chaudière

Il permet de réactiver la chaudière après l'intervention du thermostat de sécurité.
Le réarmement est accessible après dévissage du bouchon de protection.

PLUTON DUO 5032



1 - **Sélecteur de fonctions**

- 0 Eteint
- I Allumé
- II Allumé
- III Mode automatique (actif uniquement avec régulateur)

2 - **Thermomètre de chaudière**

Il indique la température de l'eau de chauffage.

3 - **Thermostat de chaudière**

Il permet de régler la valeur de température de l'eau de chauffage.

4 - **Voyant alimentation électrique (vert)**

Le voyant s'allume pour indiquer la présence d'alimentation électrique.

5 - **Signalisation mise en sécurité brûleur (rouge)**

Le voyant s'allume pour indiquer une mise en sécurité du brûleur.

6 - **Sélecteur (I) Eté / (II) Hiver**

7 - **Thermomètre ballon sanitaire**

Il indique la température de l'eau sanitaire.

8 - **Réarmement manuel thermostat de sécurité chaudière**

Il permet de réactiver la chaudière après l'intervention du thermostat de sécurité.
Le réarmement est accessible après dévissage du bouchon de protection.

9 - **Thermostat ballon sanitaire**

Il permet de régler la température de l'eau sanitaire.

10 - **Emplacement pour régulateur optionnel**

IDENTIFICATION

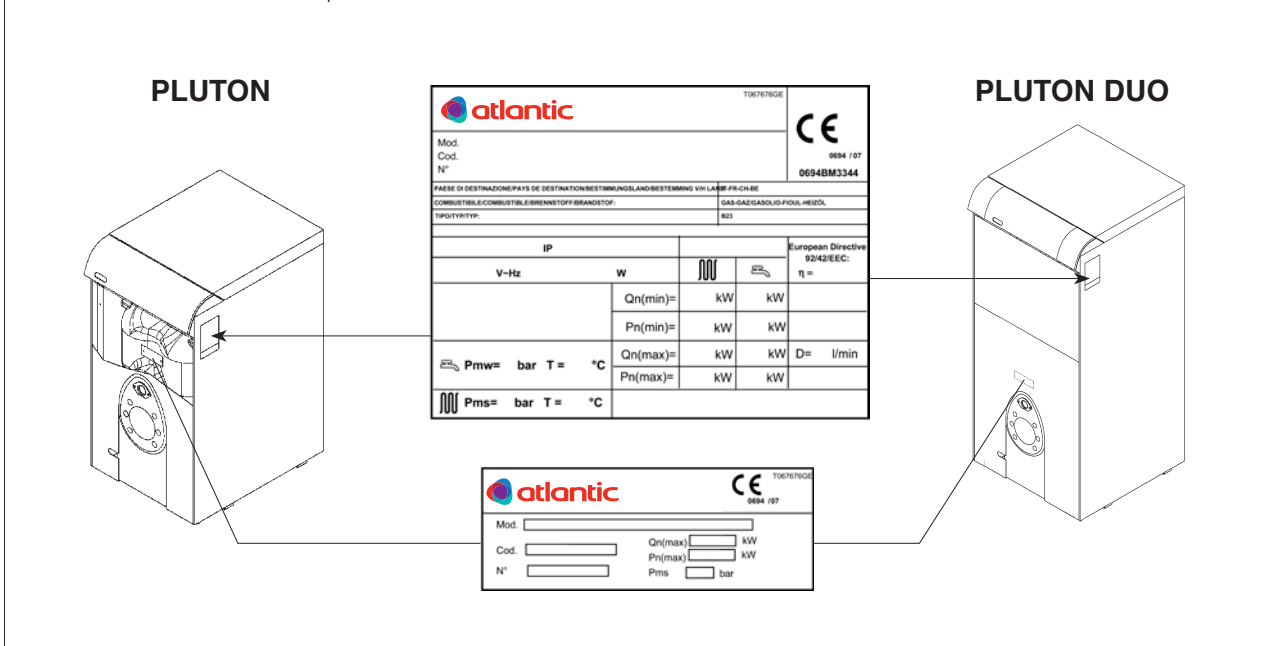
La chaudière est identifiable au moyen d'une:

- Plaque signalétique

Elle contient les caractéristiques techniques et de performance de l'appareil.

- Plaque numéro de série

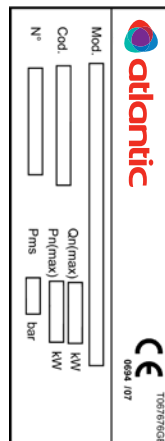
Elle est appliquée sur le corps de la chaudière et indique le numéro de série, le modèle, la pression d'utilisation et le débit thermique nominal.



⚠ L'altération, l'élimination, l'absence de ces plaques d'identification ou de tout autre chose empêchant l'identification du produit rend toute opération d'installation et de maintenance difficile.

PLAQUE SIGNALÉTIQUE

- Service sanitaire
- Service chauffage
- Qn** Débit thermique nominal
- Pn** Puissance utile nominale
- IP** Degré de protection électrique
- Pmw** Pression maxi sanitaire
- Pms** Pression maxi chauffage
- T** Température
- η** Rendement
- D** Débit spécifique sanitaire



atlantic		T067676GE	CE	
Mod. Cod. N°		0694 / 07		0694BM3344
PAESE DI DESTINAZIONE/PAYS DE DESTINATION/BESTIMMUNGSLAND/BESTEMMING V/H LANEF.FR-CH-BE			GAS-GAZ/GASOLIO-FIOUL-HEIZÖL	
COMBUSTIBILE/COMBUSTIBLE/BRENNSTOFF/BRANDSTOFF:			B23	
TIPO/TYP/TYP:				
IP		European Directive 92/42/EEC:		
V-Hz	W			η =
	Qn(min)=	kW	kW	
	Pn(min)=	kW	kW	
	Qn(max)=	kW	kW	D= l/min
	Pn(max)=	kW	kW	
Pmw=	bar	T =	°C	
Pms=	bar	T =	°C	

CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

GAZ

• BÂTIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs : Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- Norme NF P 45-204 : Installations de gaz (DTU 61-1).
- Règlement Sanitaire Départemental Type
- Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ : Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
- Articles CH : Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc....).

FIUUL

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Règlement Sanitaire Départemental Type
- La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnexion de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.
- Norme NF C 15-100 : Installations électriques à basse tension - Règles.

AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 52-201 : Installations de chauffage central concernant le bâtiment.

Norme NF P 40-201 : Plomberie sanitaire pour bâtiment à usage d'habitation.

Norme NF P 40-202 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et d'évacuation des eaux pluviales.

Norme NF P 41-221 : Canalisations en cuivre. Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation des eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Norme NF P 51-201 : Travaux de fumisterie.

Norme NF P 52-221 : Chaufferies au gaz et aux hydrocarbures liquéfiés (DTU 65.4).

Norme NF P 51-701 : Règles et processus de calcul des cheminées fonctionnant en tirage naturel.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs : Aération des logements.

NF DTU 65.14 : Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009)

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un **Certificat de Conformité** visé par Qualigaz ou tout autre organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié):


- modèle 2 pour une installation neuve complétée;
- modèle 4 pour le remplacement d'une chaudière.

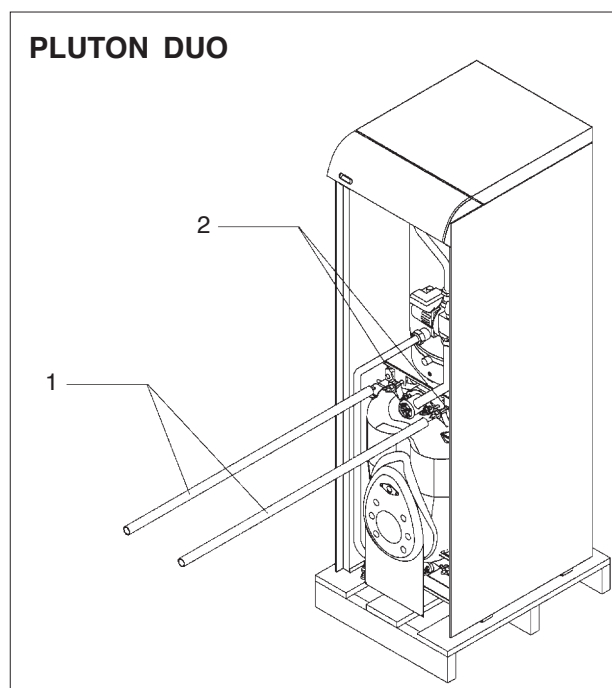
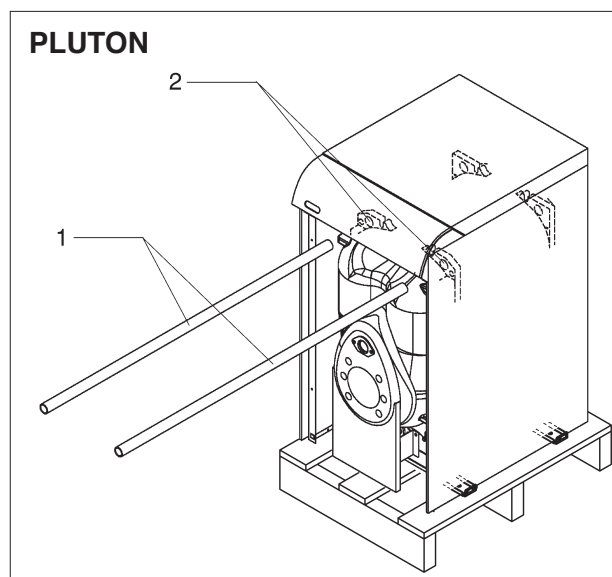
MANUTENTION

Après avoir enlevé l'emballage, la manutention de la chaudière s'effectue manuellement en procédant comme suit:

- Dévisser les vis de fixation de la chaudière à la palette
- Enlever le panneau avant
- Soulever la chaudière en enfilant deux tubes (1) de diamètre 3/4" dans les fentes spéciales (2) situées sur le corps chaudière.

 Utiliser des protections opportunes contre les accidents du travail.

 Il est interdit d'abandonner et de laisser à la portée des enfants le matériel d'emballage étant donné qu'il représente une source potentielle de danger.



LOCAL D'IMPLANTATION

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé.

Gaz : le volume de renouvellement d'air doit être d'au moins $(P(kW) \times 2) \text{ m}^3/\text{h}$.

La garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive.

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou salle d'eau.

Si le sol est humide ou meuble, prévoir un socle de hauteur suffisante.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, il est conseillé de prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

CONDUIT D'ÉVACUATION

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné.

Section minimum obligatoire = $2,5 \text{ dm}^2$ pour une hauteur de cheminée de 5 à 20 m, soit en boisseau de 16 cm ou en $\varnothing 18 \text{ cm}$.

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation ; dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensations doit être réalisé.

Les températures de fumées étant relativement basses, il est nécessaire de prévoir un tubage de la cheminée, afin d'éviter les inconvénients résultant de la condensation dans la cheminée.

Prévoir un tubage étanche de qualité compatible avec le combustible utilisé, complété éventuellement d'un système de récupération des condensations.

CONDUIT DE RACCORDEMENT

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (norme P 45-204).

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandé lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.

Le conduit de raccordement doit être démontable pour faciliter les opérations d'entretien.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

RACCORDEMENTS HYDRAULIQUES

Le raccordement doit être conforme aux règles de l'art et de l'accord intersyndical.

L'appareil devra être relié à l'installation à l'aide de raccords union pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0,5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

- Placer le circulateur chauffage sur le départ ou le retour de la chaudière.

Pour un fonctionnement correct et afin de limiter le niveau sonore, le circulateur doit être adapté à l'installation. Éventuellement, isoler le circulateur du circuit hydraulique à l'aide de flexibles afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

- Installer un vase d'expansion ouvert ou fermé.

Le vase d'expansion doit être adapté à l'installation. Dans le cas d'un vase d'expansion fermé, installer également une soupape de sûreté tarée à 3 bar. Raccorder l'évacuation de la soupape de sécurité à l'égout.

Le vase d'expansion, ses accessoires et le tube d'expansion doivent être protégés contre le gel.

- Installer une sécurité contre le manque d'eau lorsque la chaudière est installée au point haut de l'installation (par exemple au grenier).

Avant de raccorder la chaudière sur l'installation, rincer correctement le réseau chauffage pour éliminer les particules qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...).

Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour de la chaudière et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés.

Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant.

Effectuer plusieurs opérations de rinçage de l'installation, avant de procéder au remplissage définitif.

Dans certaines installations, la présence de métaux différents peut engendrer des problèmes de corrosion ; on observe alors la formation de particules métalliques et de boue dans le circuit hydraulique. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant. D'autre part, il est nécessaire de s'assurer que l'eau traitée ne devient pas agressive.

PLUTON DUO 5032 :

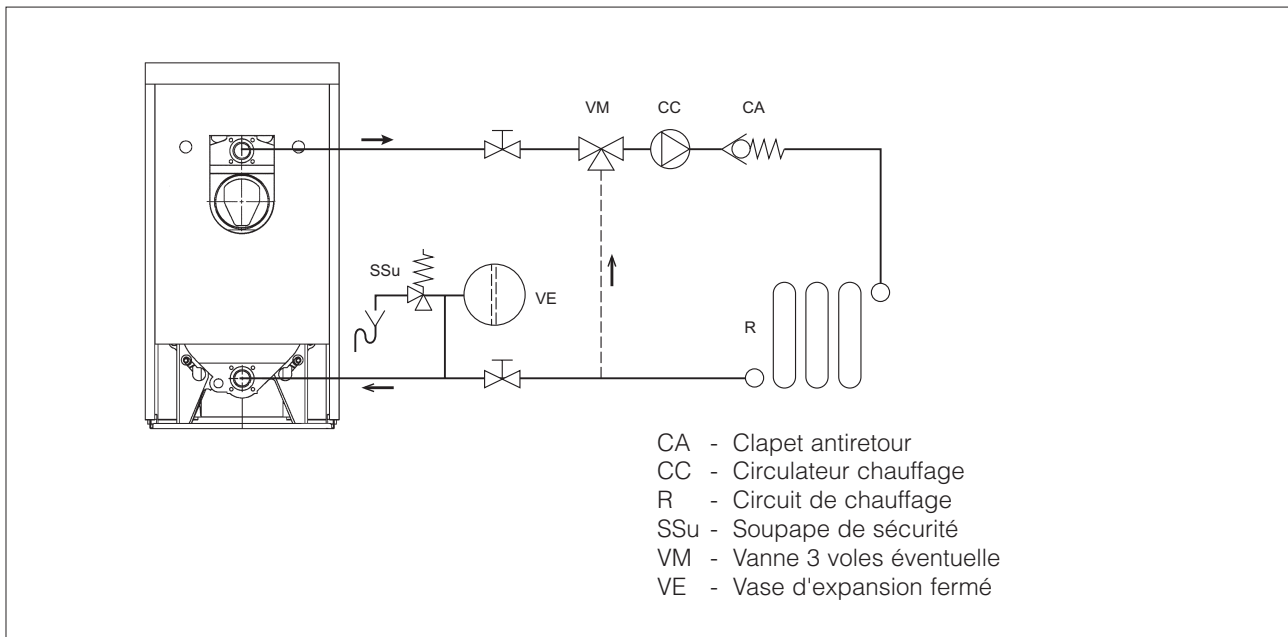
- Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.



Pour éviter d'endommager l'appareil, lorsque le brûleur est en service, il faut garantir un débit d'eau minimum dans la chaudière équivalent au moins à 25% du débit maximum avec $\Delta T=10^{\circ}\text{C}$. Si nécessaire, utiliser une pompe de recirculation appropriée. La température de l'eau de retour, en service continu, doit être $\geq 40^{\circ}\text{C}$.

Schéma hydraulique de principe



MONTAGE DU BRÛLEUR

Se référer à la notice fournie avec le brûleur.
Fixer le brûleur sur la plaque de foyer.

RACCORDEMENT DE L'ALIMENTATION EN COMBUSTIBLE

Gaz : Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (norme DTU P 45-204).

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau.

Fioul : Se référer à la notice du brûleur.

RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

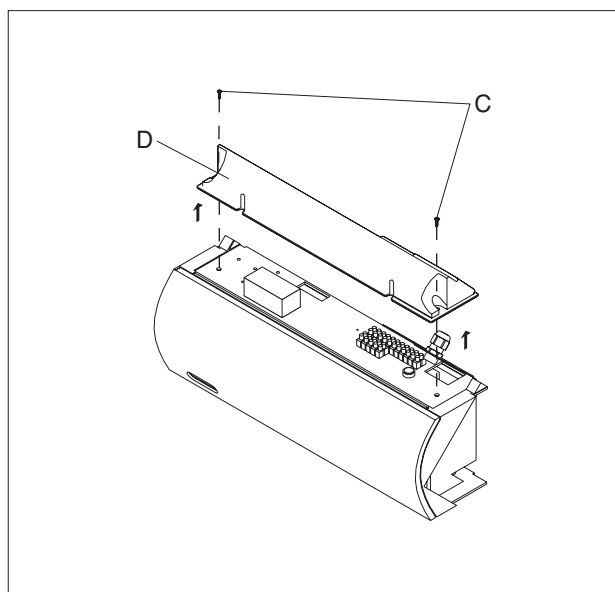
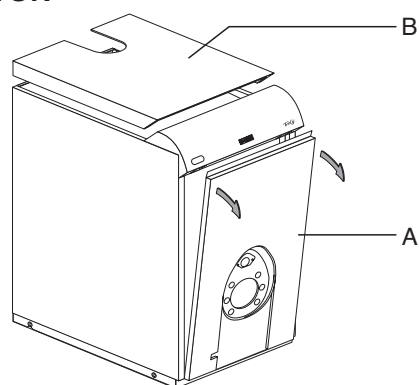
L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (norme NF C15-100).

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées

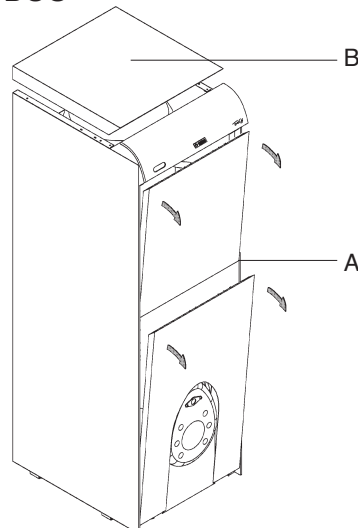
Pour accéder au bornier du tableau de commande:

- Enlever les panneaux avant (A) et supérieur (B) de l'habillage
- Desserrer les vis (C) et retirer le couvercle (D).

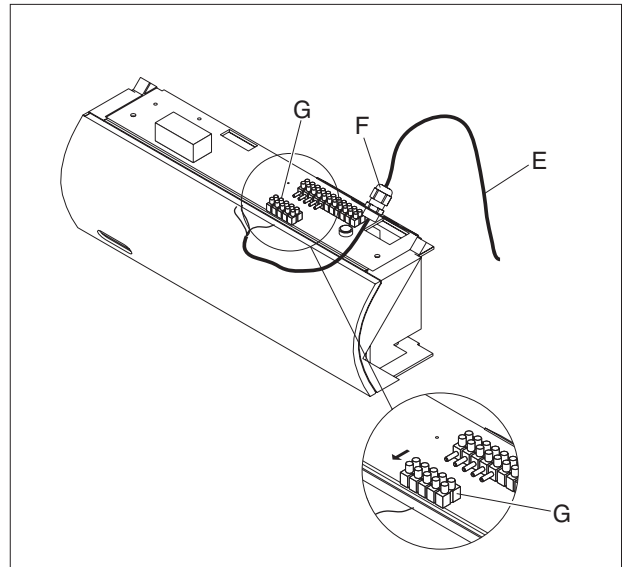
PLUTON



PLUTON DUO



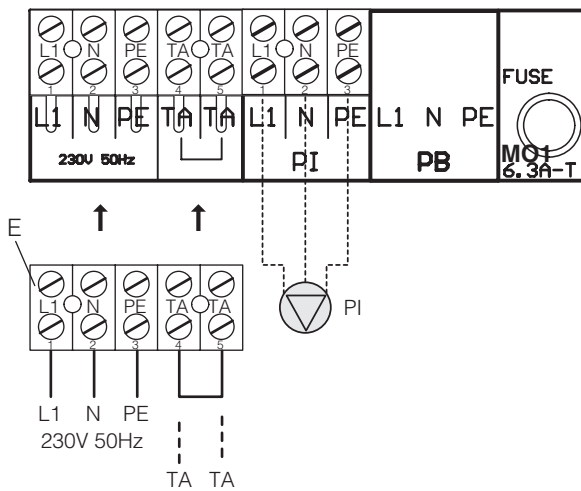
- Faire passer le câble d'alimentation (E) à travers le passe-câbles (F) et le fixer.
- Accéder au bornier (G).



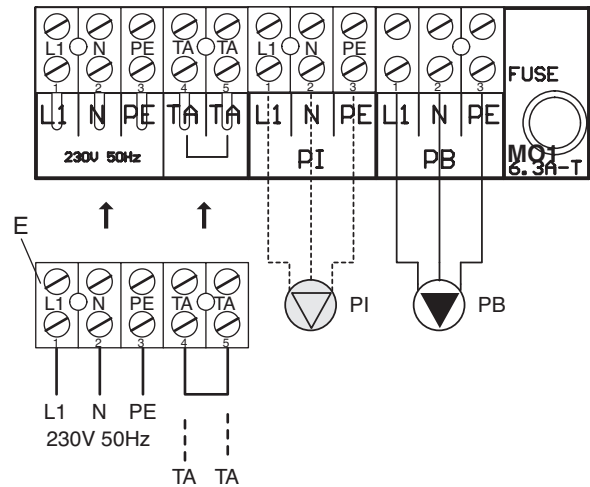
- Effectuer les raccordements électriques suivant le schéma ci-contre.

Branchements à réaliser au bornier du tableau de commande

PLUTON



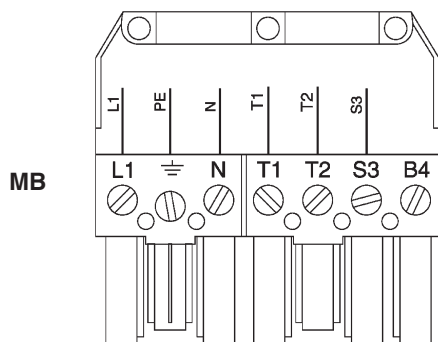
PLUTON DUO



- L1 Phase alimentation
- N Neutre alimentation
- PE Terre alimentation
- TA Thermostat d'ambiance
- PI Pompe installation (non fournie)
- PB Pompe ballon

⚠ Thermostat d'ambiance : enlever préalablement le shunt TA du bornier E

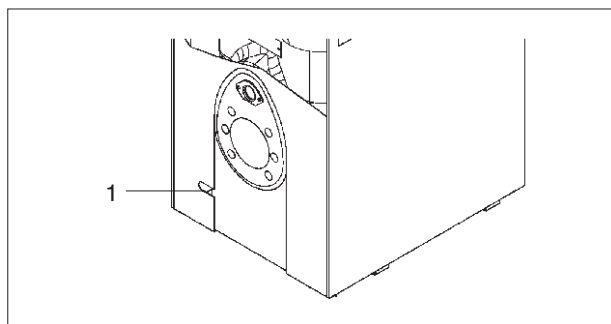
Branchements au brûleur



MB: brancher le connecteur à 7 pôles sur le brûleur.

REMARQUE

Le câble de raccordement du brûleur doit sortir de l'habillage à travers l'ouverture (1).



Il est obligatoire :

- 1 - de prévoir une coupure bipolaire à l'extérieur de la chaudière (ouverture des contacts d'au moins 3 mm). Le commutateur placé sur le tableau de commande ne dispense pas de l'installation d'un interrupteur général réglementaire;
- 2 - de respecter le raccordement L1 (Phase) - N (Neutre) ;
- 3 - d'utiliser des câbles d'une section supérieure ou égale à 1,5 mm², avec cosses ;
- 4 - de se référer aux schémas électriques de la présente notice pour toute intervention de nature électrique ;
- 5 - de raccorder l'appareil à une prise de terre efficace.



Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA.



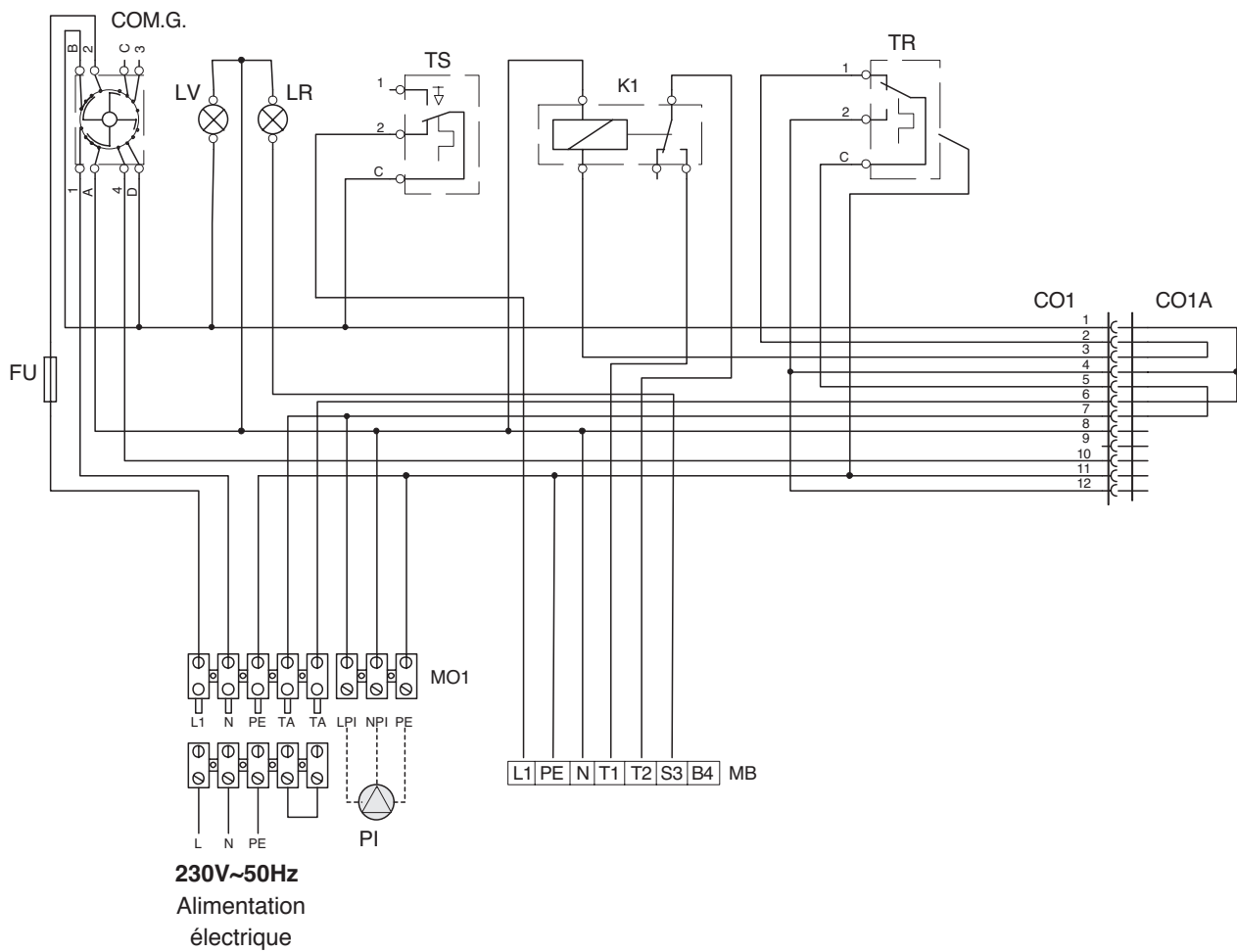
Il est interdit d'utiliser des canalisations de gaz et/ou d'eau pour la mise à la terre de l'appareil.



Il est interdit de faire passer les câbles d'alimentation et du thermostat d'ambiance à proximité de surfaces chaudes (tubes de départ).

Le constructeur ne pourra pas être tenu pour responsable des éventuels dommages provoqués par l'absence de mise à la terre de l'appareil et par le non-respect de ce qui est indiqué sur les schémas électriques.

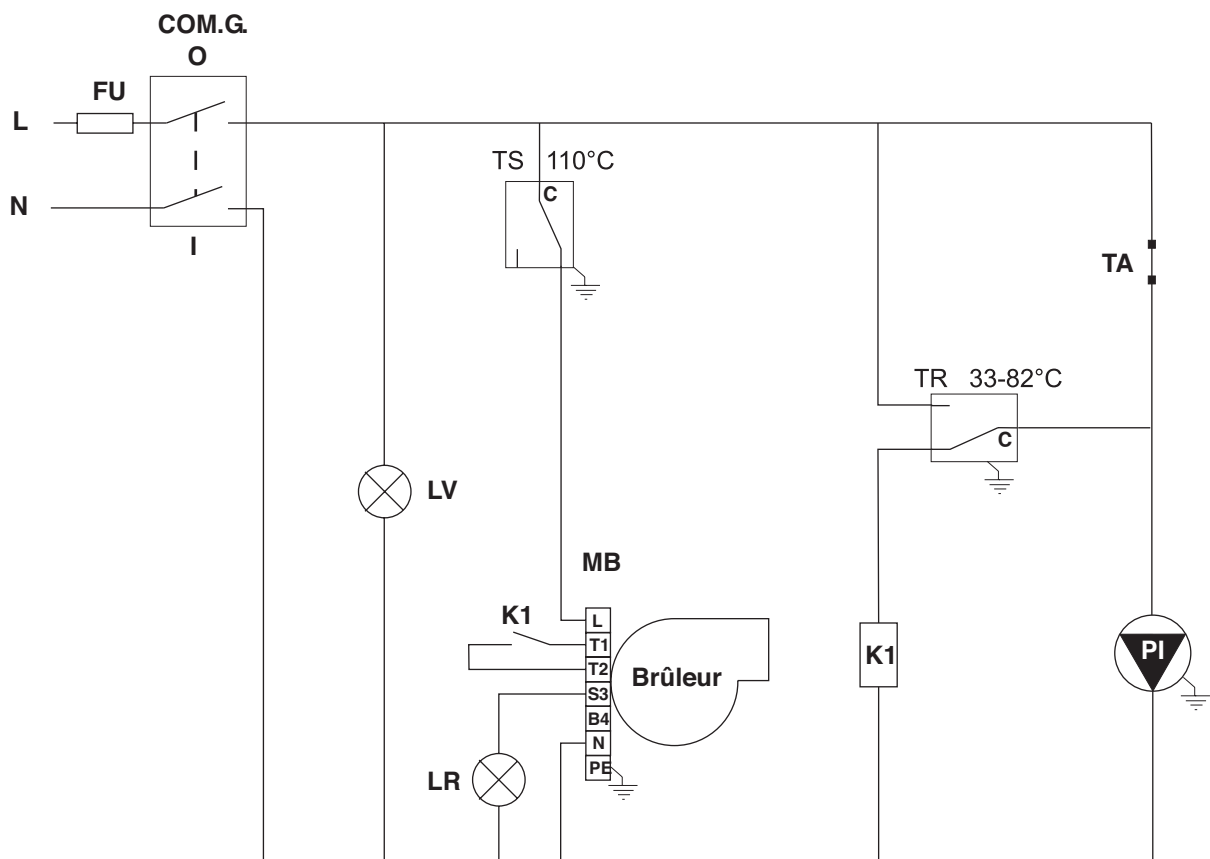
PLUTON 5024 - 5032 - 5040



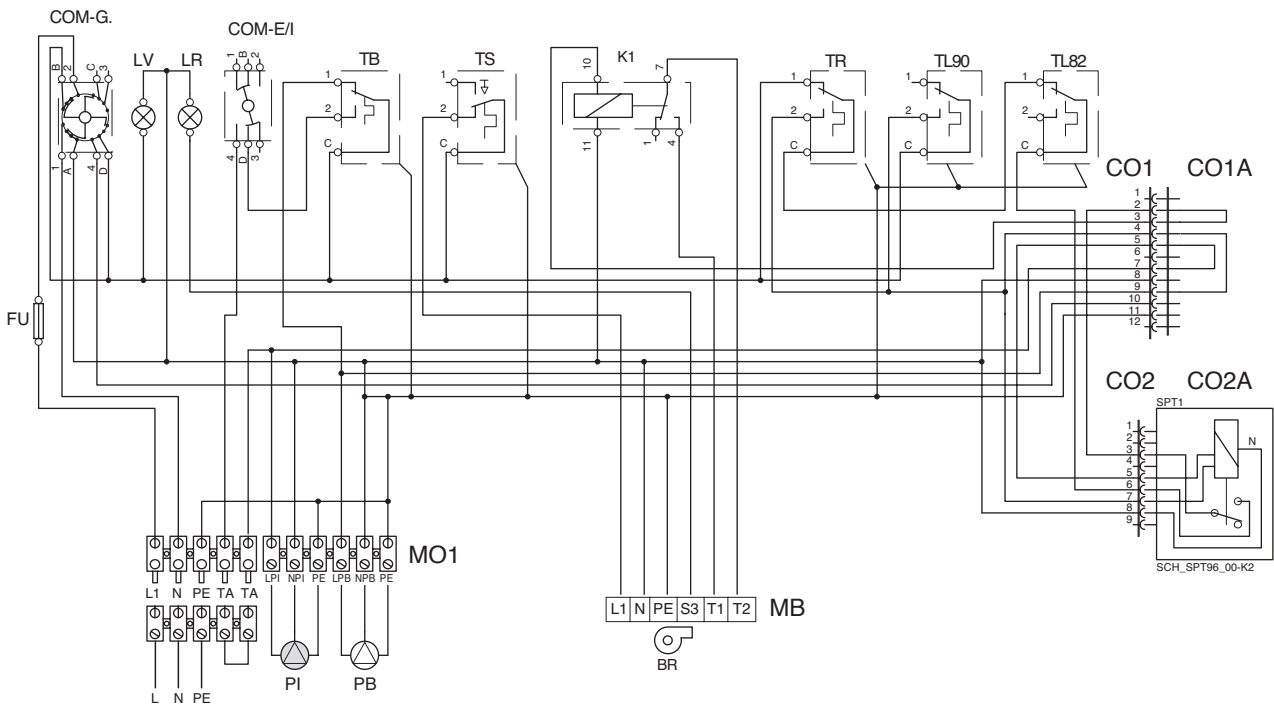
- COM.G. - Commutateur 4 positions
- LV - Signalisation d'alimentation électrique
- LR - Signalisation mise en sécurité brûleur
- TS - Thermostat sécurité (110°C 0/-6) (*)
- TR - Thermostat chaudière (33÷82°C ±3) (*)
- FU - Fusible de ligne 6.3 A-T
- CO1-CO1A - Connecteurs multipolaires
- MO1- Bornier
- MB- Connecteur brûleur 7 pôles
- PI - Pompe installation (non fournie)
- K1 - Relais démarrage brûleur
- TA - Thermostat d'ambiance

(*) Homologués

Schéma de principe électrique PLUTON 5024 - 5032 - 5040
Modèles chauffage seul



Câblage électrique PLUTON DUO 5032

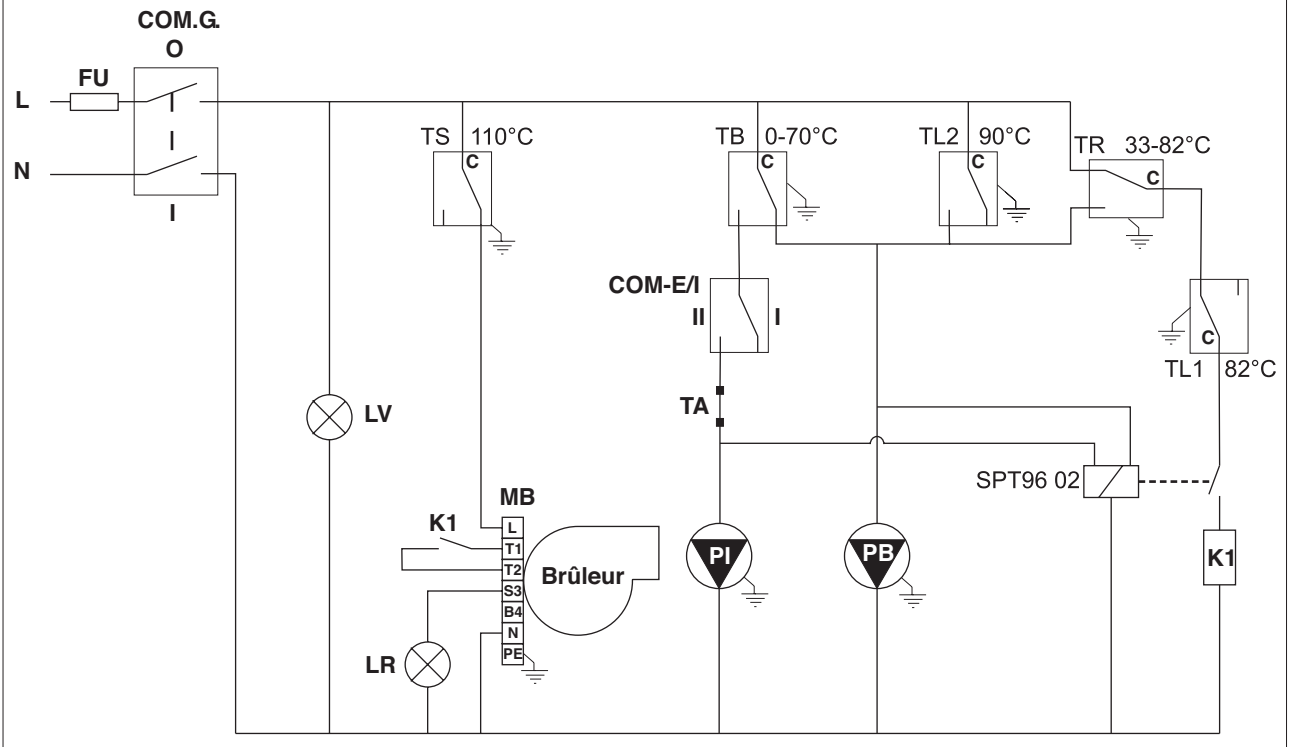


230 V - 50 Hz
Alimentation
électrique

- COM.E/I - Sélecteur été/hiver
- COM.G. - Commutateur 4 positions
- FU - Fusible de ligne 6,3 A-T
- LR - Signalisation mise en sécurité brûleur
- LV - Signalisation d'alimentation électrique
- CO1-CO1A - Connecteurs multipolaires
- CO2-CO2A - Connecteurs multipolaires
- MO1 - Bornier
- MB - Connecteur brûleur 7 pôles
- TB - Thermostat ballon (0÷70°C ±3)
- TL1 - Thermostat limite (82°C)
- TL2 - Thermostat évacuation (90°C)
- TR - Thermostat chaudière (33÷82°C ±3) (*)
- TS - Thermostat sécurité (110°C 0/-6) (*)
- PI - Pompe installation (non fournie)
- PB - Pompe ballon
- K1 - Relais démarrage brûleur
- SPT96 02 - Relais arrêt total brûleur
- TA - Thermostat d'ambiance

(*) Homologués

Schéma de principe électrique PLUTON DUO 5032



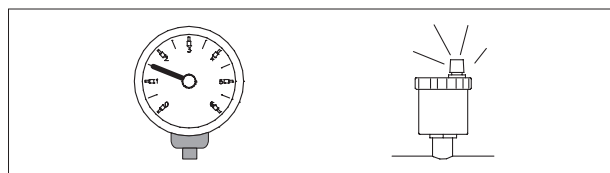
REPLISSAGE ET VIDANGE INSTALLATION

REPLISSAGE

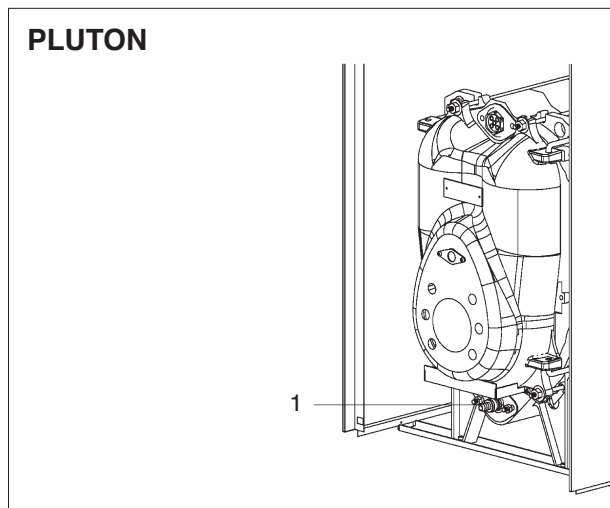
- Avant de commencer le remplissage, vérifier que les robinets de vidange installation (1) et ballon (2) (modèle **DUO**) sont fermés
- Ouvrir le clapet anti-retour (3) pour faciliter le remplissage (fente de la vis perpendiculaire au sens du flux = à l'horizontal)
- Ouvrir les dispositifs d'arrêt de l'installation hydraulique
- Remplir lentement l'installation jusqu'à la valeur à froid de, **1,5 bars**
- Fermer les dispositifs précédemment ouverts et le clapet anti-retour (3) (modèle **DUO**) (fente de la vis dans le sens du flux = à la verticale).

REMARQUE

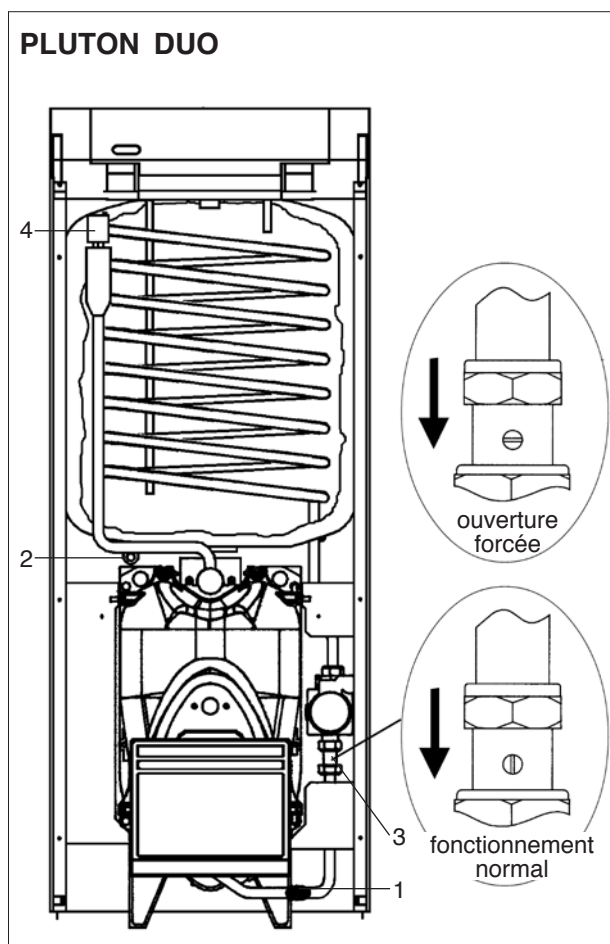
Le dégazage a lieu automatiquement au moyen du purgeur automatique (4) (modèle **DUO**).



PLUTON



PLUTON DUO



VIDANGE

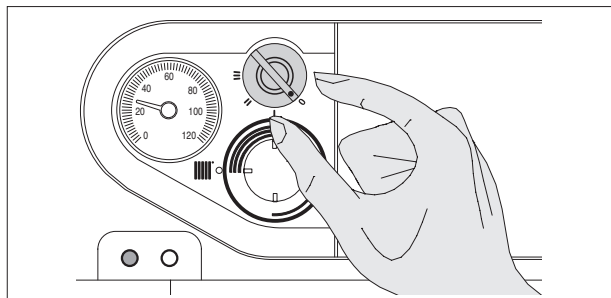
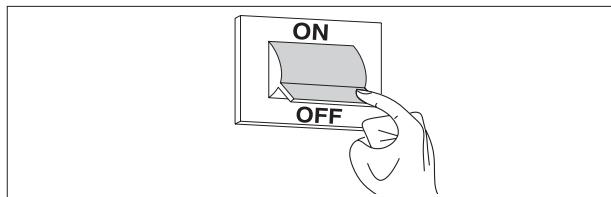
Avant de commencer la vidange de la chaudière ou du ballon, positionner l'interrupteur général de l'installation sur "éteint" et le sélecteur de fonction sur **(0)** "éteint".

- Fermer les dispositifs d'arrêt de l'installation hydraulique
- Relier des tuyaux en plastique aux embouts des robinets de vidange de la chaudière (1) et/ou du ballon (2) (modèle **DUO**)

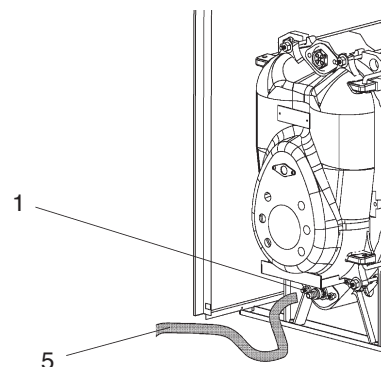
REMARQUE

Pour faciliter la vidange de la chaudière, ouvrir le clapet anti-retour (3) (fente de la vis perpendiculaire au sens du flux = à l'horizontal).

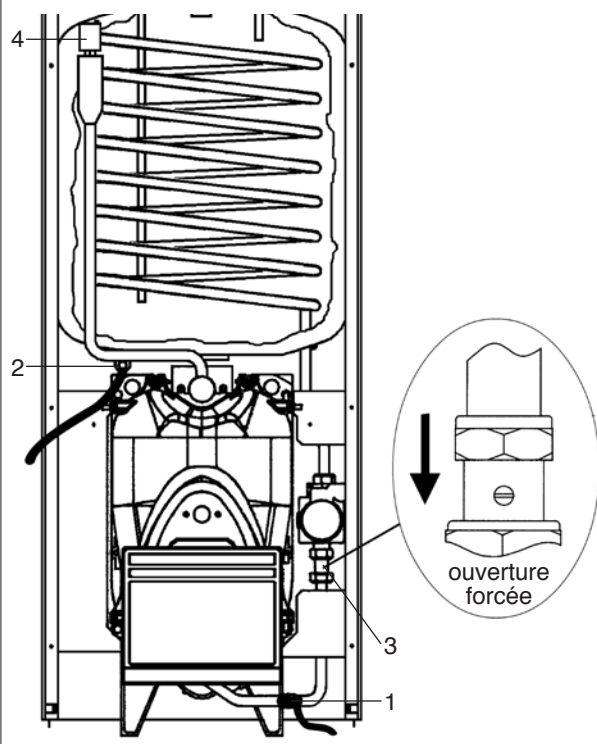
Pour faciliter la vidange du ballon, ouvrir un robinet d'eau chaude.



PLUTON



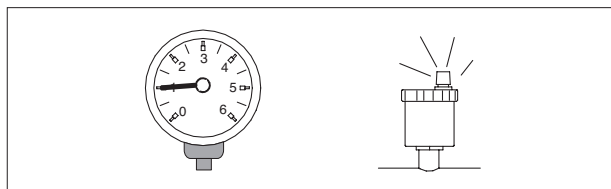
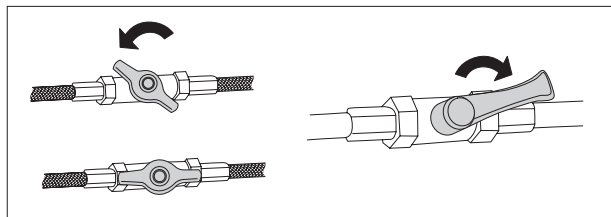
PLUTON DUO



VÉRIFICATIONS ET MISE EN SERVICE

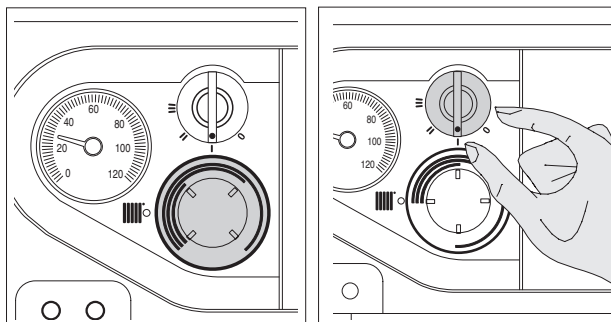
Avant d'effectuer la mise en route et le test fonctionnel de la chaudière il est indispensable de contrôler que:

- Les robinets d'arrêt du combustible et de l'eau de l'installation thermique sont ouverts
- La pression du circuit hydraulique, à froid, **est supérieure à 1 bar** et le circuit est dégazé
- La précharge du vase d'expansion est appropriée
- Les branchements électriques ont été exécutés correctement
- Les conduits d'évacuation des produits de la combustion ont été réalisés correctement.
- Le calibrage du gicleur du brûleur ainsi que les réglages pompe et air correspondent bien à la puissance désirée de l'appareil (voir la notice du brûleur).

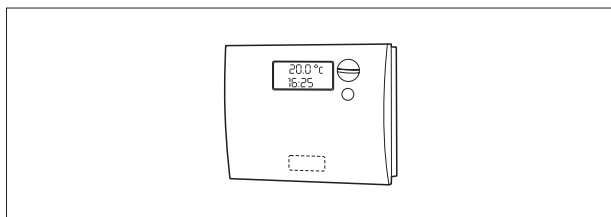


Une fois la mise en route effectuée, il est nécessaire de vérifier que la chaudière effectue un arrêt et une remise en marche successive:

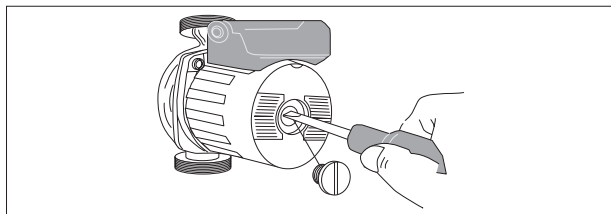
- En modifiant le réglage du thermostat de chaudière
- En intervenant sur le sélecteur de fonction, en le déplaçant de **(I)** à **(0)** et vice versa



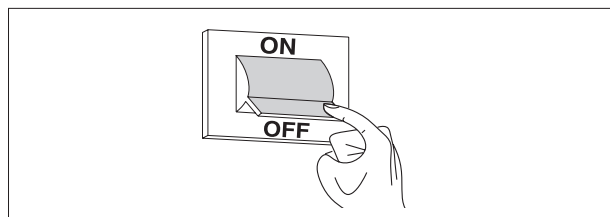
- En intervenant sur le thermostat d'ambiance.



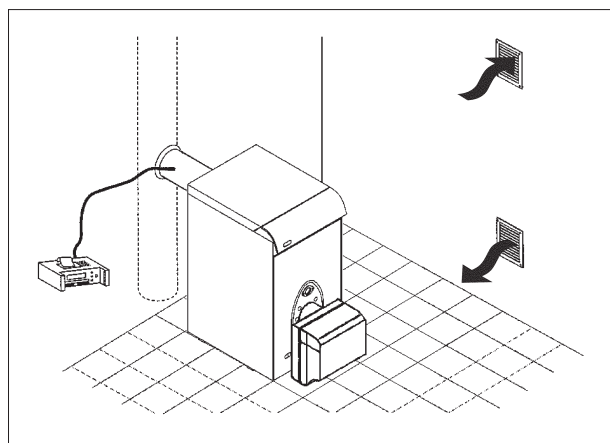
- Vérifier la rotation libre et correcte du circulateur.



- Vérifier l'arrêt complet de la chaudière en positionnant l'interrupteur général de l'installation sur "éteint".



- Si toutes les conditions sont satisfaites, remettre la chaudière en fonctionnement.



ENTRETIEN DE L'INSTALLATION

La cheminée doit être vérifiée et nettoyée régulièrement par un spécialiste (1 à 2 fois par an).

L'entretien régulier du brûleur (cellule, gicleur, tête de combustion, électrode, filtre de pompe) doit être effectué par un spécialiste 1 à 2 fois par an selon les conditions d'utilisation. Ces opérations d'entretien sont détaillées dans la notice technique du brûleur.

Après la remise en place, un contrôle de fonctionnement du brûleur doit être réalisé afin de s'assurer que les réglages n'ont pas été modifiés et qu'ils correspondent à la puissance désirée de la chaudière.

Chaque année, vérifier le bon fonctionnement du système d'expansion. Contrôler la pression du vase et le tarage de la soupape de sûreté.

NETTOYAGE DE LA CHAUDIÈRE

Le nettoyage de la chaudière et l'élimination des dépôts carbonés des surfaces d'échange sont des opérations à effectuer **au moins une fois par an**. Il s'agit d'une condition essentielle pour la durée de vie de la chaudière et pour le maintien de son rendement élevé.

Avant toute opération de nettoyage:

- Couper l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur général de l'installation sur "éteint" et le sélecteur de fonctions sur **(I)** "éteint"
- Fermer les dispositifs d'arrêt du combustible.

Extérieur

Le nettoyage de l'habillage de la chaudière doit être effectué avec des chiffons mouillés avec de l'eau et du savon. En cas de taches tenaces, mouiller le chiffon avec un mélange à 50% d'eau et alcool dénaturé ou avec des produits spécifiques. Une fois le nettoyage terminé, essuyer la chaudière avec soin.



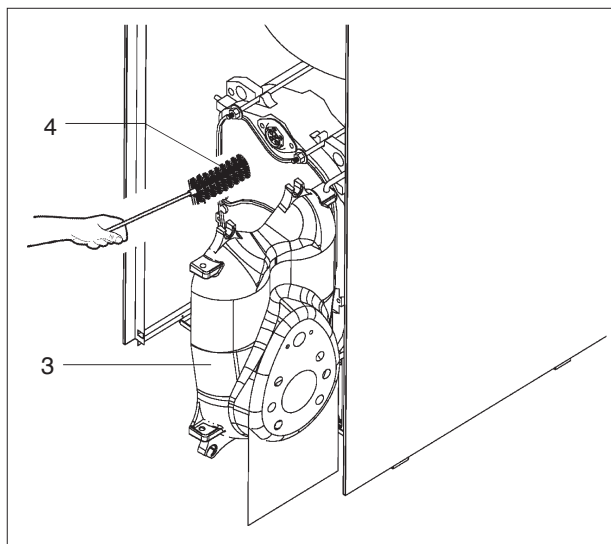
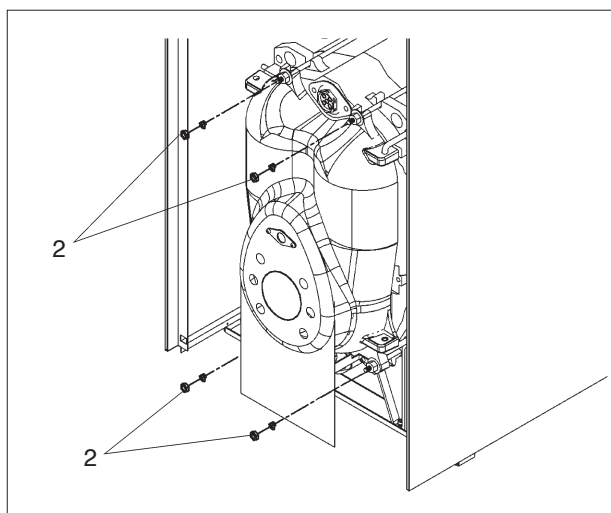
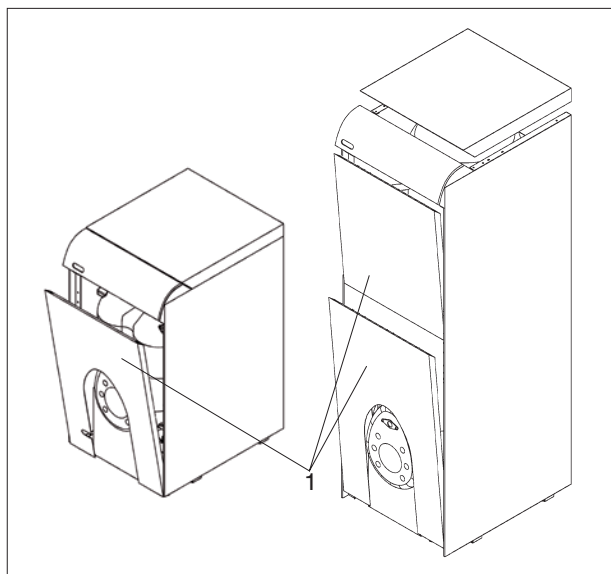
Ne pas utiliser de produits abrasifs, essence ou trichloréthylène.

Intérieur

Pour accéder aisément aux pièces internes:

- Démontez le brûleur
- Enlever le panneau avant (1)
- Enlever les quatre écrous (2) de fixation de la porte
- Ouvrir le portillon (3) et enlever les turbulateurs présents dans le parcours fumées (lorsqu'il y en a)
- Nettoyer soigneusement les surfaces internes de la chambre de combustion et le parcours fumées en utilisant le goupillon (4) ou un autre outil approprié.
- Eliminer les résidus enlevés.

Après avoir effectué le nettoyage, repositionner les turbulateurs dans le parcours fumées, et remonter les composants en procédant de la manière inverse à celle précédemment décrite.

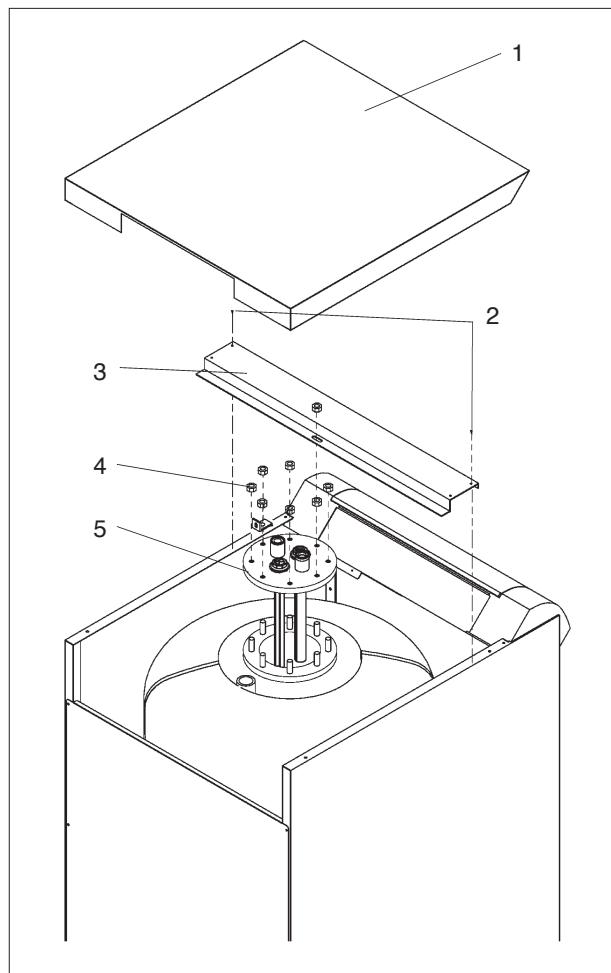


NETTOYAGE DU BALLON

UNIQUEMENT POUR MODÈLES PLUTON DUO

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an.

- Enlever le panneau supérieur (1)
- Fermer l'alimentation générale en eau sanitaire
- Déconnecter les raccordements sanitaires du ballon
- Vidanger le ballon
- Retirer les bulbes et les sondes des doigts de gant
- Enlever les vis (2) qui fixent l'entretoise (3) à l'habillage
- Enlever les vis (4) qui fixent la bride (5) et la retirer
- Nettoyer les surfaces internes et enlever les résidus à travers l'ouverture

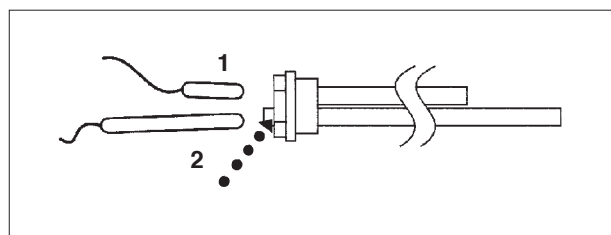
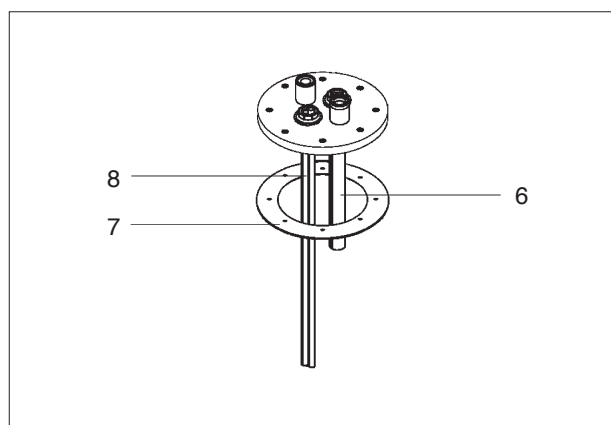


- Vérifier l'état de l'anode en magnésium (6) (la remplacer si nécessaire)
- Vérifier l'intégralité du joint (7)
- Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant (8). Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs

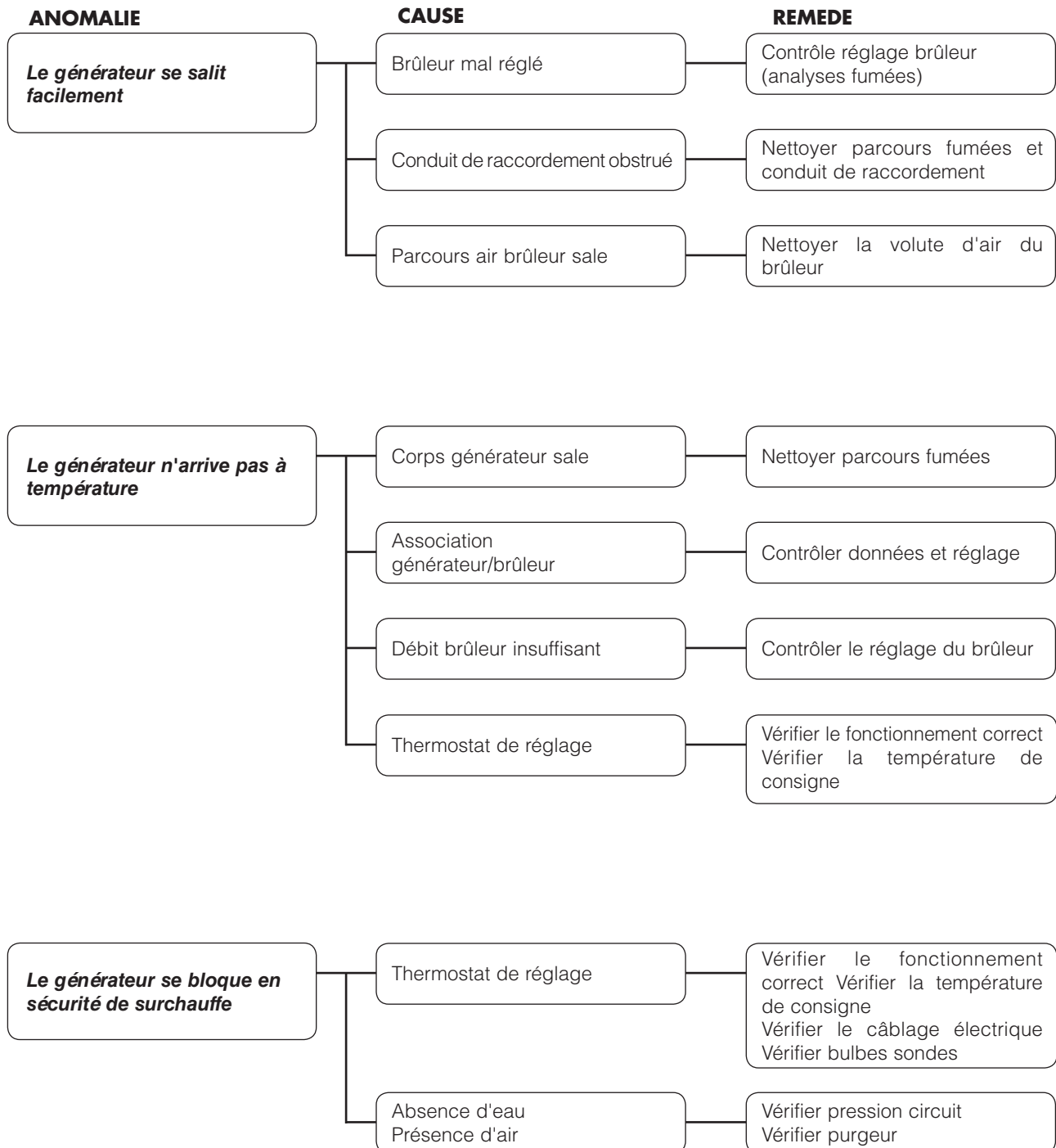
Remonter les composants en procédant de la manière inverse à celle précédemment décrite.

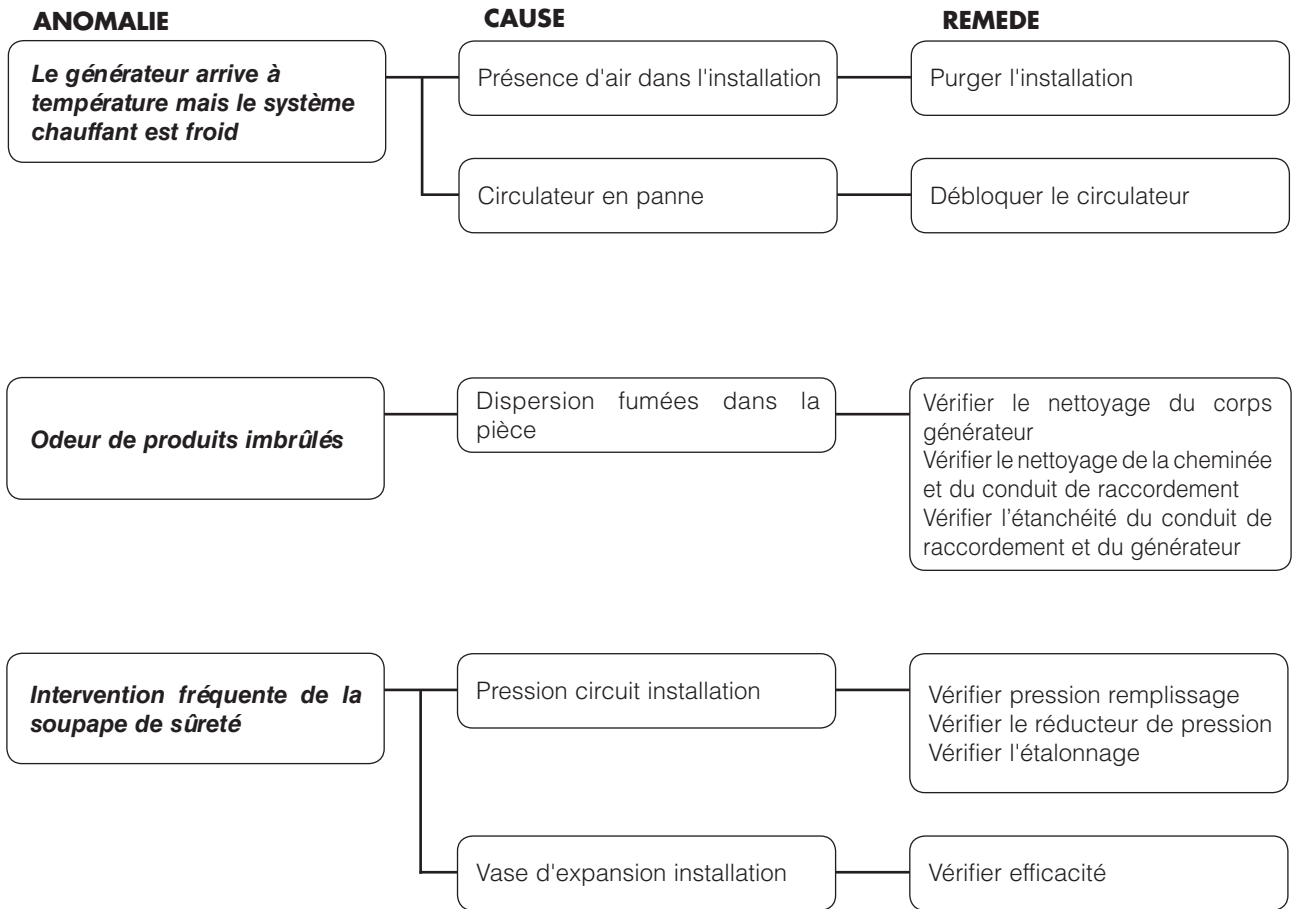
Reposer la bride et effectuer un serrage "croisé" des écrous.

- ⚠** Positionner, jusqu'au fond, le bulbe du thermomètre sanitaire (1) dans la gaine la plus courte et le bulbe du thermostat de réglage ballon TB (2) dans la gaine la plus longue identifiée par le bord en saillie au-dessus du bouchon.

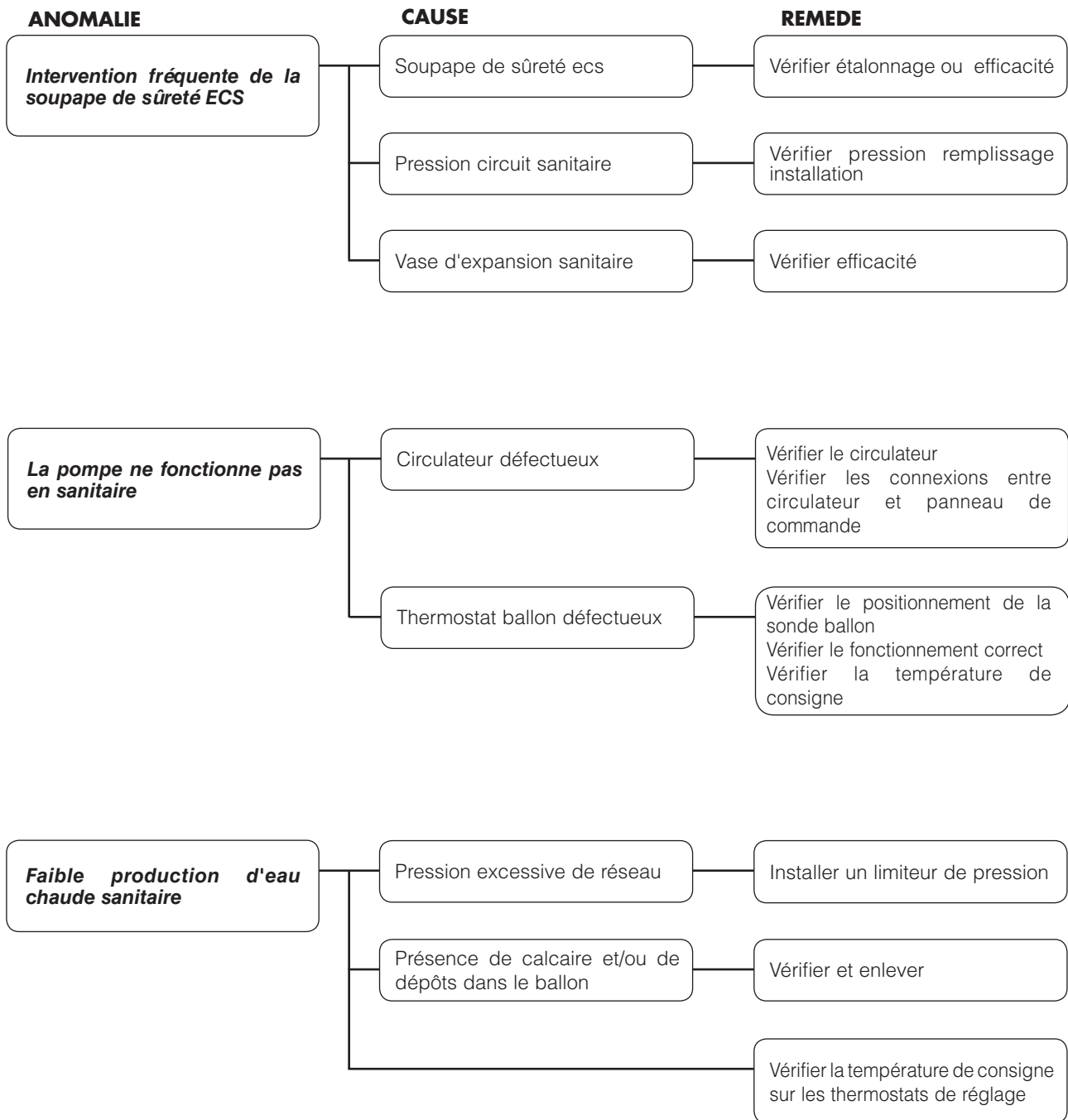


EVENTUELLES ANOMALIES ET REMÈDES



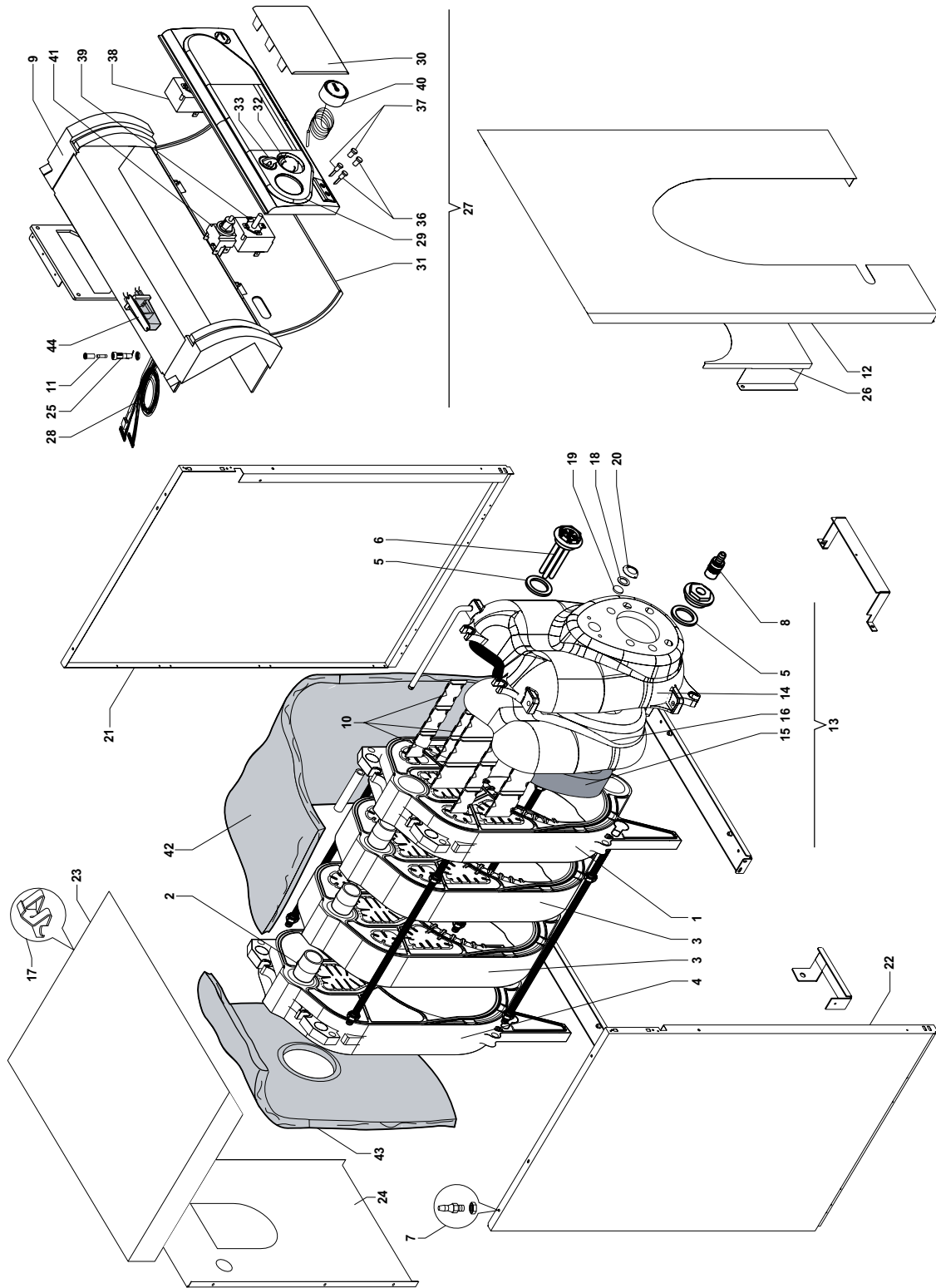


UNIQUEMENT POUR MODÈLE PLUTON DUO



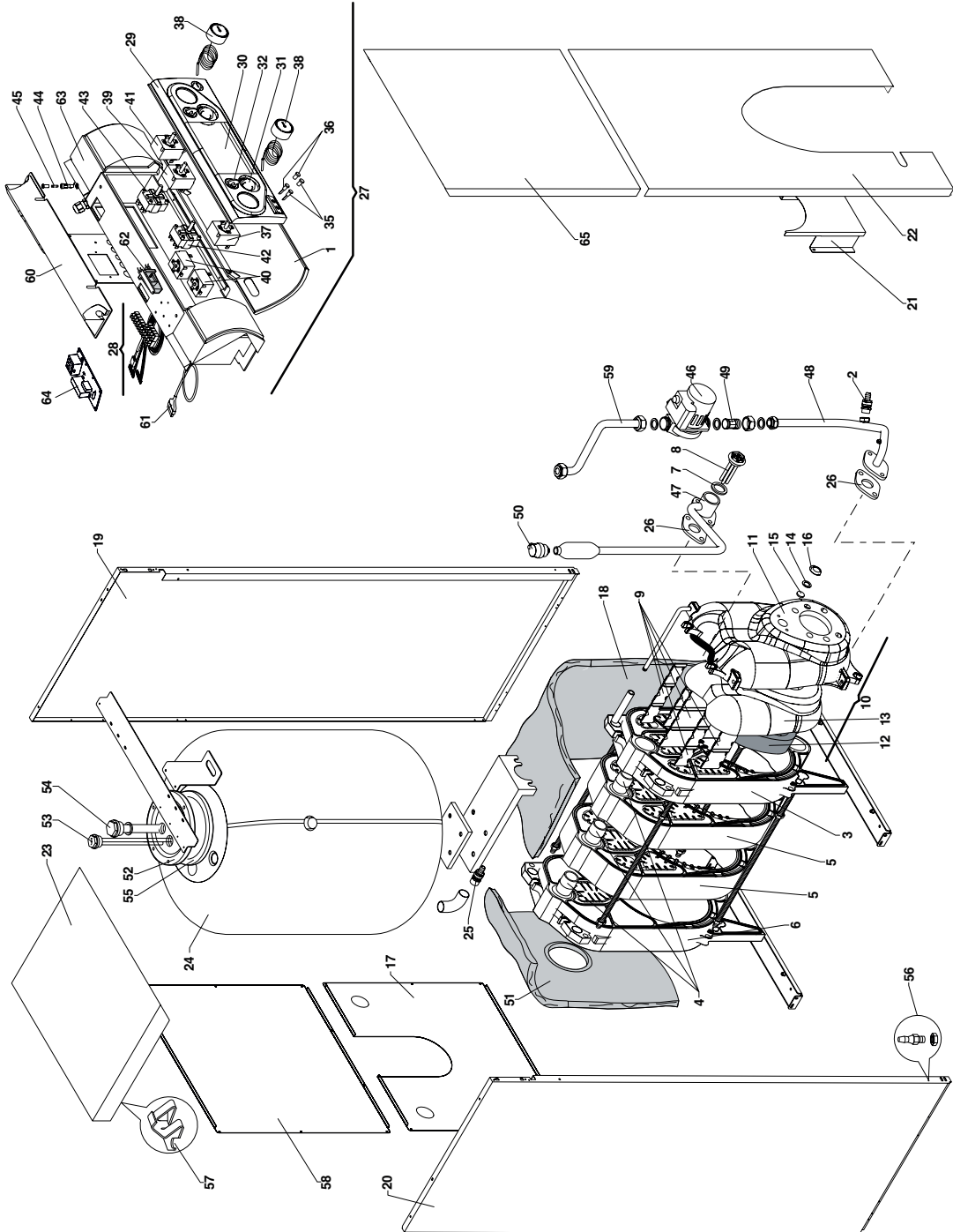
PIECES DETACHEES

PLUTON 5024 - 5032 - 5040



N°	Code ATLANTIC	Désignation	PLUTON 5024	PLUTON 5032	PLUTON 5040
1	123110	Élément avant	x	x	x
2	153017	Nipple biconique	x	x	x
3	123111	Élément intermédiaire	x	x	x
4	123112	Élément arrière	x	x	x
5	142486	Joint	x	x	x
6	119625	Doigt de gant	x	x	
6	119626	Doigt de gant			x
7	-	Goujon	x	x	x
8	166755	Robinet de vidange	x	x	x
9	177171	Tableau de bord nu	x	x	x
10	182076	Kit turbulateurs	x	x	
10	182075	Kit turbulateurs			x
11	199922	Fusible 6,3 a	x	x	x
12	132582	Façade	x	x	x
13	159045	Porte de foyer avec isolation	x	x	x
14	-	Porte de foyer nue	x	x	x
15	141110	Isolant de porte	x	x	x
16	141111	Isolant de porte	x	x	x
17	-	Clip	x	x	x
18	142484	Joint	x	x	x
19	188796	Vitre	x	x	x
20	175020	Support vitre	x	x	x
21	112487	Côté droit	x		
21	112488	Côté droit		x	
21	112489	Côté droit			x
22	112491	Côté gauche	x		
22	112492	Côté gauche		x	
22	112493	Côté gauche			x
23	111508	Couvercle	x		
23	111509	Couvercle		x	
23	111510	Couvercle			x
24	137353	Habillage arrière	x	x	x
25	160008	Porte fusible	x	x	x
26	122160	Écran	x	x	x
27	177169	Tableau de bord complet	x	x	x
28	107174	Câblage complet	x	x	x
29	177167	Tableau de bord avant	x	x	x
30	154221	Obturateur	x	x	x
31	161071	Volet	x	x	x
32	149911	Manette thermostat	x	x	x
33	149910	Manette sélecteur	x	x	x
36	191058	Voyant vert	x	x	x
37	191057	Voyant rouge	x	x	x
38	179067	Thermostat de sécurité	x	x	x
39	179065	Thermostat chaudière	x	x	x
40	178632	Thermomètre	x	x	x
41	110873	Commutateur 4 positions	x	x	x
42	-	Isolation corps de chauffe	x		
42	-	Isolation corps de chauffe		x	
42	-	Isolation corps de chauffe			x
43	-	Isolation arrière	x	x	x
44	165626	Relais	x	x	x

PLUTON DUO 5032



N°	Code ATLANTIC	Désignation	PLUTON DUO 5032
1	161071	Volet	x
2	166755	Robinet de vidange	x
3	123110	Élément avant	x
4	153017	Nipple biconique	x
5	123111	Élément intermédiaire	x
6	123112	Élément arrière	x
7	142486	Joint	x
8	119626	Doigt de gant	x
9	182076	Kit turbulateurs	x
10	159045	Porte de foyer avec isolation	x
11	-	Porte de foyer nue	x
12	141110	Isolant de porte	x
13	141111	Isolant de porte	x
14	142484	Joint	x
15	188796	Vitre	x
16	175020	Support vitre	x
17	137354	Habillage arrière inférieur	x
18	-	Isolation corps de chauffe	x
19	112490	Côté droit	x
20	112494	Côté gauche	x
21	122160	Écran	x
22	132583	Façade inférieure	x
23	111511	Couvercle	x
24	102073	Ballon	x
25	166756	Robinet de vidange	x
26	142485	Joint	x
27	177170	Tableau de bord complet	x
28	107175	Câblage complet	x
29	177168	Tableau de bord avant	x
30	154221	Obturateur	x
31	149911	Manette thermostat	x
32	149910	Manette sélecteur	x
35	191058	Voyant vert	x
36	191057	Voyant rouge	x
37	179065	Thermostat chaudière	x
38	178632	Thermomètre	x
39	179066	Thermostat ballon	x
40	179068	Thermostat limite	x
41	179067	Thermostat de sécurité	x
42	110873	Commutateur 4 positions	x
43	110874	Commutateur 2 positions	x
44	160008	Porte fusible	x
45	199922	Fusible 6,3 a	x
46	109958	Circulateur	x
47	182819	Tuyauterie départ	x
48	182821	Tuyauterie retour	x
49	110065	Clapet anti retour	x
50	159433	Purgeur	x
51	-	Isolation arrière	x
52	107532	Bride ballon	x
53	119624	Doigt de gant ballon	x
54	100378	Anode	x
55	142483	Joint de bride	x

N°	Code ATLANTIC	Désignation	PLUTON DUO 5032
56	-	Goujon	X
57	-	Clip	X
58	137355	Habillage arrière supérieur	X
59	182820	Tuyauterie retour ballon	X
60	111512	Couvercle	X
61	109731	Câblage circulateur	X
62	165626	Relais	X
63	177172	Tableau de bord nu	X
64	102185	Platine relais	X
65	132584	Façade supérieure	X

CONDITIONS DE GARANTIE

GARANTIE CONTRACTUELLE

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", port et main d'oeuvre à la charge de l'utilisateur.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

- ballon en acier inoxydable, ballon émaillé : 5 ans
- corps de chauffe en fonte ou en acier des chaudières : 3 ans

VALIDITÉ DE LA GARANTIE

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel, et à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

EXCLUSION DE LA GARANTIE

Ne sont pas couverts par la garantie :

- les voyants lumineux, les fusibles, les pièces en fonte en contact direct avec les braises des appareils à combustible solide, les briques réfractaires, les verres.
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée, humidité, dépression non conforme, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé.

La garantie du corps de chauffe (acier ou fonte) de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



www.atlantic.fr
Société Industrielle de Chauffage
59660 MERVILLE
FRANCE